



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des anciens combattants

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 036

Le mercredi 3 juin 2026

Présidente : Marie-France Lalonde



Comité permanent des anciens combattants

Le mercredi 3 juin 2026

• (1630)

[Français]

La présidente (Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.)): J'ouvre maintenant la séance.

Je vous souhaite la bienvenue à la 36^e réunion du Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 18 septembre 2025, le Comité se réunit dans le cadre de son étude sur l'expérience vécue par les vétérans noirs.

Avant de continuer, j'aimerais demander à tous les participants en personne de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents audio et les chocs acoustiques, et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos chers interprètes.

[Traduction]

Nous avons deux témoins avec nous aujourd'hui.

[Français]

Je sais que nous sommes encore en attente d'une témoin, mais j'aimerais commencer la séance en compagnie du témoin qui est présent.

[Traduction]

J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Isaac Bosquet.

[Français]

Monsieur Bosquet, vous allez avoir cinq minutes pour votre déclaration préliminaire. Vous participez par vidéoconférence, donc vous ne me voyez pas, mais je vous demanderais d'essayer d'être attentif au temps. Des fois, je dois interrompre les gens. Je m'excuse à l'avance, mais je dois respecter les temps alloués non seulement aux témoins, mais également aux membres du Comité qui vont poser des questions.

Merci beaucoup d'être des nôtres, monsieur Bosquet. Je vous laisse la parole pour cinq minutes.

Isaac Bosquet (à titre personnel): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci encore de l'invitation. C'est tout un honneur pour moi de pouvoir être présent et de vous parler de mon parcours dans les Forces armées canadiennes et de mon expérience après ma sortie des Forces.

Je me suis enrôlé dans les Forces armées canadiennes en 2018, mais, en 2020, j'ai dû laisser les Forces en raison de la COVID-19. J'étais affecté à Trenton, en Ontario, et ma famille était à Québec. On n'a pas pu me trouver une affectation à Québec. C'est ce qui a

fait que, durant la pandémie de la COVID-19, j'ai obtenu une libération. J'ai donc pu sortir des Forces à la fin de juillet 2020 et revenir dans la vie civile.

Mon parcours dans les Forces a été une très belle expérience. Je suis aviateur et technicien en systèmes aéronautiques. J'ai été formé à Borden comme technicien en systèmes aéronautiques. Je sais que c'est une des professions qui sont très demandées dans les Forces. Ma volonté était de voir comment je pouvais continuer à servir dans les Forces, même après ma sortie. Je voulais voir si je pouvais m'enrôler de nouveau, même à temps partiel. Ça a été un parcours du combattant. Je sais que cette expérience est due à la COVID-19. Ça a peut-être allongé tout le processus de sortie autant que celui de réenrôlement. J'ai effectivement eu l'intention de m'enrôler de nouveau dans les Forces, même à temps partiel, au Québec, pour poursuivre ma carrière militaire.

Maintenant, depuis 2020, c'est-à-dire depuis ma sortie des Forces...

• (1635)

La présidente: Monsieur Bosquet, je suis vraiment désolée, mais nous avons un problème d'interprétation. Je suis infiniment désolée. Pardonnez-moi ce contretemps. Vu que vous êtes notre seul témoin, il y a un peu plus de flexibilité, donc je vais peut-être vous demander, si ça vous...

[Traduction]

Cela devrait aller.

[Français]

Le problème est résolu.

Encore une fois, je m'excuse infiniment.

Vous pouvez continuer, monsieur Bosquet.

Isaac Bosquet: J'allais dire que, quand je suis sorti des Forces, c'était la période de la COVID-19. Ce n'est probablement pas la meilleure période à prendre comme exemple. Il y avait probablement une certaine lourdeur administrative dans toutes les institutions. C'est normal, parce qu'il y avait beaucoup d'adaptations à faire durant cette période.

Quand j'ai laissé les Forces pour retourner dans la vie civile, un peu d'accompagnement en matière de santé mentale ou d'orientation professionnelle aurait pu m'aider. J'aimerais dire aussi au Comité que, depuis 2020, je n'ai pas eu d'autres emplois. Après l'armée canadienne, j'ai dû me lancer dans les affaires. C'est sûr qu'il serait souhaitable d'avoir un accompagnement dans le choix de carrière ou pour des gens comme moi, qui suis entrepreneur présentement. Je sais que beaucoup de gens choisissent de travailler ou de se lancer dans les affaires. Ils devraient avoir un accompagnement de la part d'Anciens Combattants Canada.

Je suis sorti des Forces en 2020, mais c'est seulement cette année que j'ai pu recevoir ma carte de vétéran. Quand même, je ne sais pas vraiment quelles ressources existent dans l'organisation. J'ai même essayé à quelques reprises de la contacter, mais je n'ai pas vraiment eu de réponse positive. Je ne veux pas blâmer l'institution directement, mais je pourrais dire qu'il y a pas mal d'informations qui ne sont pas accessibles, à moins de fouiller longtemps. C'est de plus en plus compliqué de trouver des informations qui existent pour les vétérans.

Comme on le dit toujours, chez les gens qui sont passés dans les Forces, on sait déjà qu'il y a des problèmes, qu'il s'agisse de santé mentale, d'isolement psychologique ou d'autre chose. Dans mon cas, je suis bien accompagné par la famille et par d'autres personnes. Toutefois, comme ancien militaire et comme personne noire ayant servi dans les Forces, il nous faudrait un accompagnement pour comprendre comment les choses fonctionnent ou même pour savoir quelles ressources existent. C'est important pour nous de savoir comment nous pouvons réorienter notre carrière. Vu que nous avons servi dans les Forces, on pourrait nous aider au moins à ouvrir certaines portes. Je n'ai pas eu accès à tout ça. Je n'ai pas encore eu l'occasion de pouvoir en bénéficier comme ancien combattant.

Je ne sais pas comment vont s'orienter les questions, mais je suis à votre disposition.

En résumé, je suis entré dans les Forces en 2018. En 2020, j'ai dû laisser les Forces de façon hâtive. J'ai cessé mon engagement à partir de 2020 parce que j'avais une affectation à Trenton, en Ontario, alors que ma famille était au Québec. Comme vous le savez, pendant la pandémie de la COVID-19, il y avait beaucoup de problèmes de circulation, puisque les frontières entre les provinces étaient fermées. J'ai pu obtenir une libération et ainsi laisser les Forces. Après ça, j'ai voulu m'enrôler de nouveau dans les Forces, à temps partiel, mais ça a été un parcours du combattant pour moi.

Je sais qu'il y a eu une interruption dans mon allocution d'introduction, mais c'est ce que je voulais dire en résumé.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bosquet.

Au nom de notre comité, je vous remercie de votre service militaire au Canada.

Nous attendons encore la deuxième témoin. Nous essayons de la joindre. En attendant, je vais quand même ouvrir la discussion et permettre aux membres du Comité de vous poser des questions.

Voici la façon dont ça va se dérouler. Il va y avoir un premier tour, lors duquel le temps de parole sera de six minutes pour le Parti conservateur, le Parti libéral et le Bloc québécois. Les membres du Comité vont vous poser des questions. Si les six minutes dont ils disposent sont écoulées, je vais devoir vous interrompre. Je suis vraiment désolée de tout ça.

Pour commencer, je vais passer la parole à Mme Wagantall.

● (1640)

[Traduction]

Elle s'adressera à vous en anglais.

[Français]

Est-ce que vous entendez l'interprétation?

[Traduction]

M'entendez-vous dans la langue que vous avez choisie?

Isaac Bosquet: Oui.

La présidente: Excellent.

Madame Wagantall, vous avez six minutes.

Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier du fond du cœur M. Bosquet de son service. Et merci d'être venu ici aujourd'hui pour nous faire part de votre point de vue concernant les services que vous recevez d'Anciens Combattants Canada. Nous savons que, pour beaucoup de gens, cela n'a pas été facile de servir dans les Forces armées canadiennes, les FAC, pour différentes raisons. Je suis vraiment ravie que vous soyez prêt à nous faire part de votre expérience à différents égards aujourd'hui.

Monsieur, pourriez-vous me dire si Anciens Combattants voit ça comme un problème qui doit être réglé? Avez-vous constaté ne serait-ce qu'un changement pendant que vous serviez dans l'armée et maintenant, dans les services que vous offrent Anciens Combattants?

[Français]

Isaac Bosquet: Je ne peux pas vous le dire, parce que j'ai laissé les Forces en 2020. Je peux cependant vous parler de la situation que j'ai connue de 2020 à aujourd'hui en tant que vétéran. Je n'ai pas eu l'occasion d'entrer en communication avec un conseiller d'Anciens Combattants Canada qui aurait pu me guider ou me dire à quels avantages j'ai droit en tant que vétéran. Je ne sais pas quels programmes existent pour m'accompagner dans ma vie civile. Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer quelqu'un du ministère des Anciens Combattants.

Est-ce qu'il y a eu un changement dans le ministère? Je ne peux pas en témoigner. Je peux témoigner davantage de mon expérience personnelle. Je n'ai pas eu l'occasion, comme vétéran noir, de pouvoir être en face d'un commis ou d'un conseiller qui aurait pu me parler des services d'Anciens Combattants Canada. Je sais probablement qu'il en existe, mais je ne les connais pas.

[Traduction]

Cathay Wagantall: Merci de la réponse.

Veillez m'excuser si la synchronisation est un peu lente. Cela a été très intéressant de mon côté de me préparer pour aujourd'hui. Je n'étais peut-être pas aussi concentrée que j'aurais dû l'être.

Voici ce que j'aimerais savoir: depuis votre départ en 2020, comment avez-vous vécu ce départ? Je suis surprise — eh bien, je ne devrais peut-être pas l'être — qu'il n'y ait eu aucune communication dans l'immédiat, quand vous avez quitté les Forces, aucune information sur les services que pourrait vous offrir Anciens Combattants. Dites-vous que vous n'avez reçu aucune information, quand vous êtes parti?

[Français]

Isaac Bosquet: Effectivement, je n'ai pas eu la chance qu'un conseiller ou une personne me contacte, mais c'est quand même excusable. Juste pour essayer de remettre les choses en contexte, je vous rappelle que c'était dans la période de la pandémie de la COVID-19, en 2020. Il y a eu beaucoup de réorganisation, de compressions budgétaires et d'incertitudes, ce qui a fait que, tout comme l'économie ou la société, les institutions étaient paralysées. Toutefois, par la suite, par exemple en 2023 ou en 2024, le suivi n'a pas été fait.

[Traduction]

Cathay Wagantall: Je comprends ce que vous dites, surtout en ce qui concerne la COVID également. Toutefois, je siège au Comité depuis 2015, et nous avons passé beaucoup de temps à étudier la transition et à formuler des recommandations. Le gouvernement et la Défense nationale se sont certainement entendus pour dire qu'il fallait fournir aux militaires plus d'information sur les services auxquels ils auront droit quand ils quitteront les Forces.

Bien entendu, quand vous entrez dans l'armée, vous trouvez que c'est encore loin dans l'avenir, et vous avez des plans de carrière. Toutefois, il doit y avoir plus de communication pendant votre service de sorte que, quand vous quittez l'armée, vous sachiez quoi faire. Ce que vous semblez me dire, c'est que cela ne s'est pas du tout passé comme cela.

Puisque vous êtes un ancien combattant noir, mais seulement si vous êtes à l'aise de le faire, pourriez-vous nous parler de la dynamique de la vie dans les forces armées en tant que militaire noir? Aimerez-vous recommander des mesures que nous devrions prendre, même aujourd'hui, pour rendre les choses plus équitables pour ceux qui viennent d'un autre horizon, qui sont d'une autre origine ethnique, par exemple et faire en sorte qu'ils soient bien traités, reconnus et valorisés durant leur service?

[Français]

Isaac Bosquet: Quelqu'un qui fait le choix de servir dans les forces armées a l'amour de la patrie et est fier de pouvoir porter l'uniforme. Si, pour une raison ou une autre, la personne n'est plus dans les Forces et devient un ancien combattant, cette personne pourrait quand même servir dans les forces armées comme formateur ou comme réserviste, par exemple. On sait qu'il y avait un problème de recrutement, mais je pense que ce n'est plus le cas à l'heure actuelle. C'est quand même un bassin de compétences. Comme je vous l'ai dit, j'ai été formé comme technicien en systèmes aéronautiques. C'est une profession qui exige une longue période de formation. On pourrait utiliser ces compétences et les mettre à contribution des forces armées.

Maintenant, comme vétéran noir, je peux vous parler de notre réalité à nous. Quand je dis « nous », je parle des gens de la communauté noire. Je sais qu'il y a eu quand même ces trucs systémiques. Nous ne faisons pas affaire avec le système. Normalement, si on ne nous appelle pas pour quelque chose, le plus souvent, nous n'allons pas aller fouiller trop loin ou chercher à savoir ce à quoi nous avons accès. Si vous ne mettez pas ça de l'avant ou que vous n'en faites pas la promotion, nous ne saurons pas à quoi nous avons droit en tant qu'anciens combattants. Il faut qu'on nous dise de ne pas avoir peur d'aller frapper à des portes ou d'aller dans un bureau d'Anciens Combattants Canada pour avoir ces services. Je pense que le ministère pourrait faire une campagne de sensibilisation auprès des anciens combattants pour les inciter à aller cogner à des portes ou faire des appels téléphoniques. Je ne sais pas combien ils

sont, dans les Forces, mais il faudrait au moins pouvoir faire cette sensibilisation.

• (1645)

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Cathay Wagantall: Merci beaucoup.

Excusez-moi. Mon temps est écoulé. Votre témoignage a été très utile.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bosquet.

Encore une fois, comme je l'ai dit, je vais devoir interrompre les gens par moments, car le temps de parole de chaque député est limité.

La parole est maintenant à Mme Auguste pour six minutes.

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Tout d'abord, monsieur Bosquet, j'aimerais vous remercier non seulement de votre service militaire, mais aussi de votre présence au Comité aujourd'hui pour nous parler de votre expérience.

Ma première question porte sur la camaraderie. Souvent, dans ce comité, nous avons parlé de l'importance que certains vétérans donnent à la camaraderie après leur passage dans les Forces armées canadiennes.

Avez-vous un réseau de vétérans noirs que vous pouvez fréquenter et avec qui vous pouvez avoir de la camaraderie et parler de vos expériences quand même uniques dans les Forces armées canadiennes?

Isaac Bosquet: Non, madame Auguste, je n'ai pas un tel réseau. S'il en existe un, ce qui est probable, je ne le connais pas. Je n'ai pas vraiment eu accès à un réseau d'anciens combattants noirs où les membres et moi aurions pu nous entraider ou même échanger de l'information. S'il en existe un, on n'en fait pas la promotion pour que les gens sachent qu'il existe et qu'ils peuvent faire partie de cette camaraderie.

Tatiana Auguste: Quand vous étiez dans les Forces armées canadiennes, est-ce que vous étiez la seule personne de couleur? Ça pourrait expliquer que vous n'avez pas connu un tel réseau. Cela s'explique-t-il plutôt par le fait que les membres se perdent de vue après leur passage dans les Forces armées?

Isaac Bosquet: Lors de ma formation à Trenton, ou même durant ma qualification militaire de base, j'étais pas mal la seule personne de couleur, effectivement. Oui, j'ai gardé quelques liens avec des gens avec qui j'ai été formé dans l'armée. Quelques-uns sont encore dans les Forces. Cependant, je n'ai pas vraiment eu un tel réseau.

Tatiana Auguste: Maintenant, vous êtes PDG et cofondateur de DameSara, une entreprise montréalaise multiculturelle spécialisée dans la vente de détail de produits en gros. Donc, vous êtes maintenant entrepreneur. Nous avons fait une super belle étude sur l'entrepreneuriat chez les vétérans.

J'aimerais que vous me parliez des choses que vous avez peut-être apprises dans les Forces armées canadiennes, qui vous ont servi et qui vous servent maintenant dans votre rôle d'entrepreneur.

Isaac Bosquet: Dans les Forces, quand on parle de l'éthos militaire, on parle de la loyauté, de la discipline, du courage et de la bravoure. Ces choses m'aident dans mon parcours d'entrepreneuriat et font que, quand nous avons un projet, nous essayons de le pousser et de réunir une équipe autour de celui-ci. Comme anciens militaires, nous savons qu'il faut avoir plusieurs corps, plusieurs unités, plusieurs bataillons pour pouvoir réaliser un mandat ou mener un combat ou une guerre. Dans le cadre de l'entité DameSara, comme vous l'avez mentionné, madame Auguste, nous essayons de créer cette collégialité dans les communautés noires pour qu'elles puissent se mettre ensemble. Par cette entreprise, j'ai pu avoir une centaine d'investisseurs qui ont embarqué dans ce mouvement. Mon parcours comme ancien militaire m'a aidé aussi à pouvoir attirer ces gens et à mettre en place une structure pour pouvoir garder ces gens motivés.

• (1650)

Tatiana Auguste: Pour ma prochaine question, je vais revenir sur quelque chose que vous avez dit, c'est-à-dire que vous n'avez pas vraiment eu d'accompagnement et tout ça. Vous avez aussi parlé d'un problème presque systémique concernant les communautés noires: les ressources semblent tellement loin que presque personne ne sait où aller.

Est-ce que vous auriez des recommandations quant à la façon dont on peut aider non seulement les vétérans noirs, mais tous les vétérans à connaître les choses auxquelles ils ont accès par le truchement d'Anciens Combattants Canada, pour qu'ils puissent avoir les ressources dont ils ont besoin?

Isaac Bosquet: Comme je l'ai dit, ce serait important que le ministère fasse une campagne, si possible, pour essayer de souligner l'engagement de ces gens. Ce sont des ressources qui pourraient servir le ministère, aussi. Comme anciens combattants, nous avons un bagage, une expérience, une formation. C'est une ressource qui pourrait être mise à contribution pour le Canada n'importe quand. Si on nous voit beaucoup plus comme étant connectés à l'institution des Forces armées canadiennes, il pourra y avoir une sorte de redevance, aussi. Quand nous portons l'uniforme, c'est pour toujours. Je suis fier d'avoir porté cet uniforme. À n'importe quel moment, ça va être un honneur pour moi de porter de nouveau l'uniforme.

C'est ce que j'encouragerais le ministère à faire, c'est-à-dire une campagne promotionnelle, comme nous en voyons en matière de recrutement. Quand les Forces veulent recruter, elles essaient de lancer des campagnes promotionnelles pour sensibiliser les gens et les inciter à s'enrôler. Il pourrait y avoir aussi une campagne promotionnelle visant les anciens combattants, surtout dans les communautés noires. Les gens qui ont servi pourraient ainsi s'identifier à ça et essayer de créer un petit réseau pour savoir quels sont leurs besoins. Pour ma part, je suis entrepreneur. J'imagine que le ministère des Anciens Combattants a des ressources pour les gens qui ont servi dans l'armée, mais il y a peut-être d'autres ressources aussi pour une personne qui est entrepreneure.

Bref, une campagne promotionnelle, ce serait intéressant.

Tatiana Auguste: Ensuite, j'aimerais parler de votre transition. Dans votre cas, elle s'est faite durant la pandémie de la COVID-19. J'aimerais savoir comment exactement s'est passée pour vous cette sortie, bien que hâtive, des Forces armées canadiennes. Comment votre famille et vous l'avez-vous vécue?

La présidente: Il reste 40 secondes.

Isaac Bosquet: Jusqu'à présent, ma femme me dit que j'aurais dû garder mon emploi dans l'armée. C'est juste pour vous dire que ce

n'était pas une décision de la famille. J'ai dû laisser la Force régulière. J'ai voulu m'enrôler dans les Forces à temps partiel, comme réserviste, mais le processus de réenrôlement pour que je puisse rentrer comme réserviste était très long, même décourageant.

Tatiana Auguste: Merci beaucoup, monsieur Bosquet.

La présidente: Merci beaucoup.

Je passe maintenant la parole à Mme Gaudreau pour six minutes.

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Merci, madame la présidente.

Merci d'être des nôtres, monsieur Bosquet.

Mes questions vont vraiment porter davantage sur la culture au sein des Forces armées canadiennes. Nous avons posé un regard sur les relations interpersonnelles et sur le traitement. Par exemple, nous avons surveillé comment ça se passait pour les femmes ainsi que pour les Autochtones.

Y a-t-il quelque chose dans le processus ou dans les relations pendant votre passage dans les Forces qui a pu envoyer le signal d'un traitement différent parce que vous êtes Noir?

Isaac Bosquet: Honnêtement, je ne peux pas avoir ce discours.

C'est sûr que, dans les Forces armées canadiennes, il y a quand même un système qui prône la discipline et la compétence. Dans mon cas, j'étais presque lauréat dans tous mes parcours de formation à l'intérieur des Forces, et je n'ai pas vu cette différence. Y avait-il de la discrimination à l'intérieur des Forces? Je ne le sais pas vraiment, je ne pourrais pas le dire. Pendant la période où j'y suis entré, en 2018, c'est sûr qu'il y avait beaucoup de campagnes de prévention relativement au harcèlement psychologique, et ainsi de suite. Cela a quand même aidé. Quand on rentre, dans la qualification militaire de base, un sergent ou un caporal va quand même faire attention à ce qu'il va dire pour ne pas heurter les sentiments de la personne.

Je ne pourrais pas dire qu'à l'intérieur des Forces, il y a un système qui fait qu'on met à l'écart des personnes de la communauté noire. Comme je l'ai dit, dans presque tous mes parcours, j'étais l'unique personne de couleur, mais je dirais plutôt qu'il y avait toujours de la camaraderie. Tout est en binôme. Je dors dans une chambre avec une personne de couleur blanche et nous partageons la chambre. Cette camaraderie est quand même forcée. Quand on passe six mois en formation avec une personne, on devient comme des frères, dans l'armée.

Donc, je ne peux pas avoir ce discours, madame Gaudreau.

• (1655)

Marie-Hélène Gaudreau: C'est intéressant. L'important, c'est de voir l'évolution qui s'est passée au cours des dernières décennies en ce qui concerne la discrimination dans tout le système, dans la vie civile, et de faire la comparaison avec les Forces armées canadiennes. Je suis contente d'entendre ça, d'autant plus que, puisque vous n'étiez pas un groupe, mais que vous sembliez être la seule personne noire précisément dans le domaine des systèmes aéronautiques, la situation aurait pu se prêter à de mauvais traitements. Le cas échéant, on aurait pu faire la lumière là-dessus.

Je vous remercie des recommandations que vous nous avez transmises.

Est-ce qu'il y aurait d'autres choses auxquelles vous penseriez après coup? Est-ce qu'il y a des changements que le ministère des Anciens Combattants devrait appliquer pour vous assurer de faire une bonne transition entre le moment où vous êtes dans les Forces et votre retour à la vie civile? Est-ce qu'il y a autre chose que vous aimeriez ajouter?

Isaac Bosquet: Comme on parle de culture au sein des Forces, il y a peut-être une chose que je pourrais ajouter, et c'est en ce qui concerne la bouffe, c'est-à-dire la nourriture. On voulait essayer de faire en sorte que la nourriture soit diversifiée. Ça allait être intéressant. Je sais que l'armée, c'est la société. Il faudrait essayer de voir si on peut diversifier le contenu des plats. Je sais qu'on ne peut pas satisfaire tout le monde, mais ça pourrait aider aussi. Une personne qui a l'habitude d'avoir un certain type de plats serait peut-être heureuse d'avoir ça.

Pour ce qui est des anciens combattants...

Marie-Hélène Gaudreau: En ce qui concerne la diversité, on comprend que, lorsqu'il y a des intolérances ou des allergies, on doit s'ajuster, mais je comprends que, si des personnes ont des goûts particuliers en raison de leur culture ou de leurs habitudes, il n'y a pas d'ouverture à l'idée d'offrir des menus comme ce que nous avons ici, au Parlement, c'est-à-dire un menu diversifié à l'année.

Isaac Bosquet: Non.

Marie-Hélène Gaudreau: C'est pourtant quelque chose que vous aimeriez, n'est-ce pas?

Isaac Bosquet: Oui. Ça pourrait attirer beaucoup plus de gens. Même dans notre cas à nous, les anciens militaires qui sont entrepreneurs, ça pourrait nous donner d'autres occasions de servir l'armée, au moins de cette façon.

Je sais que le ministère fait des études, auxquelles j'ai participé, pour voir comment on peut diversifier les plats, mais ce n'est pas encore en vigueur.

Pour ce qui est des services aux anciens combattants, je l'ai mentionné, mais je vais essayer de préciser ma pensée. Comme je le disais, les anciens combattants sont sortis des Forces soit en raison d'un handicap, soit de façon volontaire. Déjà, ce sont des alliés. On pourrait faire en sorte de solidifier ce lien entre un ancien combattant et l'armée. Ça devrait être beaucoup plus fort. D'ailleurs, nous ne sommes pas nombreux. Alors, c'est ce que je pourrais encourager le ministère à faire.

Marie-Hélène Gaudreau: Madame la présidente, je sais qu'il me reste du temps de parole, mais je pense qu'on peut aussi inclure le prochain témoin dans la discussion.

La présidente: Merci beaucoup de cette attention très particulière, madame Gaudreau.

[Traduction]

Nous accueillons maintenant notre deuxième témoin.

Je vais vous donner le temps de reprendre votre souffle. Je sais que vous venez d'arriver, donc si vous avez besoin d'un peu de temps, nous pouvons suspendre la séance pour vous laisser le temps de vous installer. Je ne veux pas vous presser. Ce n'est pas l'objectif du Comité. Nous sommes ici pour vous servir, madame.

Door L. Gibson (capitaine (à la retraite) et militante, à titre personnel): Merci beaucoup, madame la présidente. Veuillez excuser mon retard. Si on peut m'accorder plus de cinq minutes pour me

permettre d'exprimer clairement ce que j'ai à dire, nous n'avons pas besoin de suspendre la séance.

La présidente: Vous aurez cinq minutes pour faire votre témoignage, si cela vous convient. Habituellement, j'accorde quelques secondes de plus, mais je suis assez stricte. Tout le monde ici sait que j'essaie d'être équitable.

Madame Gibson, nous sommes simplement ravis que vous ayez pu vous joindre à nous. Je vais vous donner la parole pour cinq minutes.

Door L. Gibson: Merci, madame la présidente.

Bonjour, mesdames et messieurs les députés, madame la présidente et tous ceux qui sont touchés par les activités d'aujourd'hui sur l'expérience des anciens combattants noirs.

C'est un moment historique pour moi. Je m'excuse tout de suite, parce que les notes que j'ai présentées ne sont pas celles que je vais lire. Elles sont un peu plus longues.

Je m'appelle Doreen Louise Gibson. On me surnomme « Door », comme une porte ouverte sur les possibilités, et aujourd'hui, j'ai l'occasion et l'honneur d'être ici.

Je suis la fille du regretté Danny Edson Gibson, qui était aussi un ancien combattant et un homme noir fort. Ma mère, Hannah Louise Romans, elle aussi décédée, était une femme blanche tout aussi forte. Je suis fière d'être le fruit de leur amour. Je suis la conjointe de Shirley Avril et la sœur de Jean, June, Larry et Trevor; je suis également tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine et belle-sœur de plusieurs belles âmes qui font partie de ma mosaïque familiale.

Je suis vice-présidente bénévole de la Black History Awareness Society de la Colombie-Britannique, et j'ai l'honneur d'être gestionnaire de projet pour l'héritage du 2^e Bataillon de construction en Colombie-Britannique et au-delà. Depuis 2010, je travaille comme bénévole pour le Fonds du Souvenir et, depuis trois ans, je suis vice-présidente de la Division Colombie-Britannique-Yukon. J'ai été bénévole pour le bureau de la campagne du Coquelicot à Victoria, et j'ai servi plus de 44 ans dans la Réserve de l'armée canadienne. Je suis une ancienne combattante, une capitaine à la retraite, et c'est pour cette raison que je suis ici aujourd'hui.

J'habite actuellement au bord de la mer des Salish, sur les territoires côtiers et traditionnels des gens qui parlent le halkomelem. J'aimerais reconnaître mes ancêtres noirs. Certains d'entre eux ont été enchaînés et persécutés; d'autres étaient libres et sont venus vivre sur les rives de Mi'kma'ki, aussi connue sous le nom de Halifax, en Nouvelle-Écosse, où j'ai grandi. Ensemble, côte à côte, nous sommes tous issus des traités.

Je reconnais les anciens combattants noirs qui ont pavé la voie, surtout les soldats du 2^e Bataillon de construction, leurs familles et leurs descendants qui se sont battus résolument pour l'égalité et la justice afin de servir notre beau pays, le Canada. C'est grâce à eux, et je leur en suis reconnaissante.

Dans mon enfance, à Halifax, j'ai été très jeune victime de racisme. J'ai vu le ravage et la destruction complète d'Africville. Quand j'ai participé au programme d'emploi d'été militaire pour les jeunes en 1973, j'ai cru, à tort, que les comportements racistes étaient inhérents au mode de vie militaire.

Au début, il était difficile de faire la distinction entre la combinaison du leadership et de l'alcool et l'abus de pouvoir. J'ai vu un sergent-major de régiment rester sans rien faire quand l'un de mes soldats a signalé avoir été victime d'une agression de groupe. Ce même sergent-major a été accusé plus tard d'avoir participé à un viol collectif. J'ai vu un adjudant-maître être accusé d'une fraude financière importante.

En 1975, pendant un cours de leadership destiné aux chefs subalternes, où j'avais eu la meilleure note, on m'a dit qu'une femme n'avait jamais commandé un peloton et qu'elle n'en commanderait jamais; donc je me suis tenue à l'arrière en tant qu'adjutante de mon peloton.

De retour dans mon unité d'attache, deux membres qui avaient suivi le même cours que moi ont reçu le grade de caporal-chef, et j'ai passé les six mois suivants à me battre pour obtenir ce que j'avais mérité. Cette expérience a changé la trajectoire de ma carrière militaire.

J'ai connu le racisme, la discrimination, le sexisme, le harcèlement et plusieurs obstacles systémiques au cours de mes 44 années de service et plus. J'ai gravi les échelons et me suis assurée de ne jamais reproduire le type de leadership dont j'avais été témoin à mes débuts dans l'armée. J'étais ferme. J'étais juste. Je croyais au potentiel de chacun et je l'encourageais. Je dirigeais avec l'intention d'être respectueuse.

J'ai pris ma retraite à l'âge obligatoire, en 2017. Je n'ai pas reçu ma pension de réserviste avant 2020. Je crois que les FAC feront l'objet d'un recours collectif pour retard de pension, et je vais m'y joindre.

En tant que réserviste, je n'ai pas pu être reconnue dans le règlement de la purge ni de me joindre au recours collectif pour incontinence sexuelle dans l'armée. J'ai fait partie du recours collectif pour les employés fédéraux noirs, qui a été rejeté.

L'année passée, les FAC ont admis qu'il y avait du racisme et de la discrimination dans les Forces armées canadiennes, et la chef d'état-major de la Défense a présenté des excuses. J'ai payé de ma poche pour être présente à cet événement, parce que j'avais besoin d'y être pour guérir. Une fois arrivée, je n'en reviens pas à quel point je me suis effondrée. J'ai pleuré à chaudes larmes. Toutefois, je remercie la chef d'état-major d'avoir fait ces excuses.

Pour terminer, je vais vous faire part de deux moments importants de ma carrière: quand j'ai été nommée sergent-major régimentaire pour la compagnie médicale de Victoria et quand j'ai été nommée membre de l'Ordre du mérite militaire par Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, l'ancienne gouverneure générale du Canada.

En 2021, j'ai été rappelée au service par l'ancien ministre de la Défense nationale, Harjit Sajjan, pour participer au Groupe consultatif du Ministère sur le racisme systémique, la discrimination, notamment le racisme anti-Autochtones et anti-Noirs, les préjugés LGBTQ2+, la discrimination sexuelle et la suprématie blanche. Le rapport a été publié en 2022 par l'ancienne ministre de la Défense nationale, l'honorable Anita Anand.

• (1700)

Aujourd'hui, vous me demandez de vous décrire l'expérience des anciens combattants noirs. L'expérience des noirs dans l'armée a été traumatisante, et je n'ai jamais pu en parler. Je n'ai jamais eu d'es-

pace où je me sentais soutenue pour guérir. J'apprécie vraiment qu'Anciens Combattants tente de réparer les pots cassés et les injustices du passé. Je vais faire de mon mieux pour les soutenir dans leur démarche réparatrice visant le racisme systémique, et je vais aussi soutenir les efforts de l'équipe de mobilisation des anciens combattants noirs et racisés. Si aucune mesure immédiate n'est prise, la confiance sera limitée, et l'espoir et l'engagement seront quasi impossibles. La première fois que j'ai pu bénéficier de quelque chose en tant qu'ancienne combattante, c'est quand j'ai suivi un « atelier de vie » à Pepper Pod, une retraite pour femmes, en 2023.

Je tiens à remercier ma consœur Sandra Perron.

Je regrette de ne pas pouvoir vous présenter des recommandations à l'avance. Toutefois, d'ici la fin de la conversation et de vos questions, j'espère pouvoir le faire. Madame la présidente, mesdames et messieurs les députés, j'ai hâte de discuter avec vous. Respectueusement, j'y étais moi aussi, ou l'étais-je vraiment?

Merci.

• (1705)

La présidente: Capitaine Gibson, nous avons travaillé très fort pour faire comparaître des anciens combattants noirs devant le Comité. Aujourd'hui, vous confirmez que nos efforts sont justifiés, donc, au nom de toutes les personnes ici présentes, je tiens à vous remercier d'être ici aujourd'hui.

Juste à titre d'information, nous avons commencé. Nous allons donc passer à notre deuxième série de questions. Chaque député aura cinq minutes ou deux minutes et demie. Comme je l'ai dit à M. Bosquet, parfois, je vais vous interrompre si vous dépassez le temps qui vous est alloué.

Commençons par M. Richards, qui a cinq minutes.

Blake Richards (Airdrie—Cochrane, PCC): Madame la présidente, merci.

Tout d'abord, j'aimerais remercier les deux témoins de leur service.

Je tiens à présenter mes excuses à M. Bosquet. Je participais à une autre réunion sur les anciens combattants qui tirait à sa fin, donc je n'ai pas pu entendre votre déclaration liminaire. J'espère que je ne poserai des questions auxquelles vous avez déjà répondu. Si c'est le cas, profitez de l'occasion pour réitérer votre argument.

J'aimerais commencer par vous questionner tous deux sur votre expérience avec Anciens Combattants, si vous avez eu affaire à eux. Votre expérience a-t-elle été positive ou négative? Quel est le défi le plus important auquel vous avez dû faire face?

Je vais vous laisser répondre en premier, monsieur Bosquet. Puis, ce sera au tour de Mme Gibson.

[Français]

Isaac Bosquet: Comme je l'ai expliqué tantôt, selon mon expérience relativement à Anciens Combattants Canada, il manque d'information. Il n'y a pas assez d'efforts qui ont été déployés pour essayer de nous donner des informations assez pertinentes pour que nous sachions à quoi nous avons droit ou à quoi nous pourrions avoir droit comme anciens combattants, surtout dans la communauté noire. On sait qu'il y a un racisme systémique dans les structures, et ainsi de suite. Quand nous sortons de l'armée, nous savons que nous sommes exilés, en quelque sorte, mais c'est sûr qu'il y a un système derrière qui pourrait nous soutenir en matière de santé mentale ou d'intégration professionnelle. Je pense aux gens qui, comme moi, sont des entrepreneurs. Même un soutien dans le parcours entrepreneurial pourrait nous faciliter les choses comme anciens combattants.

Toutefois, je n'ai pas eu l'occasion de pouvoir communiquer avec un représentant d'Anciens Combattants Canada ou même de recevoir une invitation dans un événement d'anciens combattants. Nous n'avons rien eu depuis 2020.

[Traduction]

Blake Richards: Merci.

J'aimerais donner à la capitaine Gibson l'occasion de répondre à la première question elle aussi, mais j'aimerais revenir à vous, je l'espère, pour vous demander comment nous pourrions améliorer les choses. Vous avez mentionné deux ou trois choses qui pourraient être mieux. J'aimerais savoir comment on pourrait y arriver, selon vous.

Capitaine Gibson, voulez-vous nous en parler? Avez-vous eu affaire à Anciens Combattants? À quels enjeux avez-vous dû faire face à ce moment-là?

Door L. Gibson: Tout d'abord, je n'ai pas eu affaire à eux, parce que j'étais réserviste. À ma connaissance, ils n'offraient aucune prestation ni aucun soutien aux réservistes qui auraient pu m'aider.

Le 30 octobre, quand je suis venue ici pour recevoir les excuses de la chef d'état-major de la Défense, j'ai rencontré un monsieur. Son nom m'échappe pour le moment. Trois mois plus tard, puisque j'avais quelque chose à dire au sujet des réservistes, parce que je tiens à eux, et pas seulement parce que j'en étais moi-même une, j'ai reçu un appel de quelqu'un qui occupait un poste deux échelons plus bas que lui. On lui avait dit de communiquer avec moi. Il m'a expliqué le processus et je tisse une relation avec lui. Des professionnels de la santé pourraient être là pour m'aider, parce que je fais cela pour les autres, mais aussi pour moi, mais je dois être certaine de pouvoir faire confiance, avant d'aller plus loin.

Je n'ai pas eu beaucoup d'échanges, pendant mon parcours.

• (1710)

Blake Richards: D'accord.

Laissez-moi vous poser deux ou trois questions de suivi. Vous l'avez peut-être déjà mentionné, mais pourriez-vous me rappeler quand vous avez quitté la Réserve?

Door L. Gibson: C'était en 2017, monsieur.

Blake Richards: Cela a donc pris presque neuf ans avant que vous réalisiez que vous pourriez avoir accès à des services.

Diriez-vous, tout d'abord, que c'est en soi un problème et qu'il faut en faire plus pour nous assurer que, quand quelqu'un finit,

quitte le service, les forces régulières, la Réserve ou peu importe, il sache ce qui s'offre à lui?

Door L. Gibson: Bien sûr, si vous me permettez de le dire ainsi. J'étais sergente-majore de régiment, donc j'étais responsable des soldats. Il n'y avait rien à l'époque. Cependant, nous essayions de tisser une relation, surtout avec ceux qui étaient en déploiement et surtout à l'époque de la guerre en Afghanistan. Après tout, la solution simple était de continuer de leur faire signer des contrats de classe C afin qu'ils puissent bénéficier des prestations de la force régulière, auxquelles n'ont pas droit les réservistes de classe A.

Je parle aussi du fait qu'il y a un mouvement qui essaie de faire cela. Je connais le groupe des anciennes combattantes et je sais ce qu'il essaie d'accomplir. On a reconnu cela pour la première fois il y a deux ans.

Vous avez raison, monsieur, de dire que nous nous sommes rendus là aujourd'hui, et la première fois que j'en ai entendu parler, c'était en janvier.

Blake Richards: J'ai deux ou trois autres questions, mais on vient de me dire que le temps file, apparemment.

Merci beaucoup de vos contributions.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Richards.

C'est maintenant au tour de M. Clark, qui a cinq minutes.

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci beaucoup à nos témoins d'être ici cet après-midi.

Madame Gibson, je suis ravi de vous voir. Comme vous, je suis un fier Haligonien. Je suis ravi de vous voir ici. Je représente la circonscription de Sackville—Bedford—Preston. On y trouve de nombreuses communautés noires historiques que vous connaissez très bien, bien entendu, comme celles de North Preston, d'East Preston, de Cherry Brook, de Loon Lake et ainsi de suite.

Merci d'être ici. Merci de partager votre histoire, et merci de votre service. Avez-vous dit avoir servi pendant 44 ans?

Door L. Gibson: Plus de 44 ans, monsieur.

Braedon Clark: Exactement. Nous allons reconnaître chacun de vos jours de service.

Nous présumons souvent que les choses s'améliorent naturellement au fil du temps. Parfois, c'est le cas, et d'autres fois non. Certains aspects s'améliorent, d'autres pas. Si vous revenez sur vos plus de 44 ans de service, comment diriez-vous que votre expérience a évolué au fil du temps? Qu'est-ce qui s'est amélioré? Quels aspects ne se sont pas améliorés autant que nous l'aurions voulu?

Door L. Gibson: Essentiellement, mon expérience se résume à dire que j'ai survécu. Je suis en santé et je suis heureuse. Je vois aussi qu'il y a eu beaucoup de changements au sein de l'armée. Je me suis enrôlée dans l'armée à une époque très difficile. Les réservistes n'étaient même pas payés. Je n'ai pas été payée pendant les neuf premiers mois. Maintenant, leur paie est un tant soit peu comparable. Je travaillais pour les services médicaux. Quand les services de santé ont laissé de côté tous les autres éléments et ont formé leur propre groupe de services de santé, leurs compétences ont commencé à avoir de l'importance. Cela a pris deux ou trois ans, mais le personnel ambulancier, le personnel infirmier, etc., était déjà qualifié. Il y a eu d'énormes améliorations.

J'ai effectivement passé l'année 2020 à travailler avec le Groupe consultatif des minorités visibles de la Défense. J'en étais la coprésidente nationale. On a vu des changements se produire, à l'époque, mais quand j'ai participé au Groupe consultatif en 2022, on traitait encore de vieux enjeux en matière d'équité d'emploi, et ce genre de choses. Cela s'est amélioré, mais très très lentement. Vous allez perdre votre monde, et vous allez perdre les citoyens canadiens si vous n'agissez pas rapidement. Les gens sont là, et ils souffrent.

Il y avait avant moi l'adjudante-maître Sarah Hayward, de la Nouvelle-Écosse; elle était de Cap-Breton, en passant, et elle était la seule femme noire gradée, à ma connaissance. Il n'y a jamais rien eu — rien du tout — pour l'aider, mais, s'il y avait eu quelque chose qui aurait pu l'aider à ce moment-là, je me serais portée volontaire pour l'aider. Je continue de faire du bénévolat, parce que personne ne le fait.

Vous n'avez qu'à parler aux gens. Nous nous reverrons lors de la célébration du 2^e Bataillon.

Braedon Clark: Oui, je vais y être. C'est un événement incroyablement fantastique. Toutefois, je ne vais pas me laisser emporter. Nous en parlerons plus tard.

J'aimerais en savoir plus sur votre expérience avec le Groupe consultatif en 2021 et 2022. Vous l'avez mentionné deux ou trois fois. Quand vous a-t-on approchée? À quoi ressemblait le travail et comment pouvons-nous nous assurer que ces efforts porteront fruit?

Door L. Gibson: C'était au moment où l'ancien ministre, Harjit Sajjan... J'ai servi avec lui il y a des années, dans la 39^e brigade, quand il était en uniforme. Il a lui aussi fait partie du Groupe consultatif des minorités visibles de la Défense.

Il m'a téléphoné. Je lui ai demandé pourquoi, et il m'a répondu que c'était parce que je parle franchement. Je dis la vérité. J'y ai réfléchi, et j'ai... Puis, j'ai réalisé à quel point c'était important, parce que le juge Fish venait de terminer son examen de la Loi sur la Défense nationale. Notre toute nouvelle gouverneure générale avait aussi déposé son rapport sur l'inconduite sexuelle. Je suis très fière d'avoir fait partie de cela.

Toutefois, c'était durant la COVID, et il était question de témoignages, de gens, d'agressions et de racisme, des choses qui existaient et qui existent toujours aujourd'hui. On nous parle de choses comme un investissement de 500 millions de dollars pour la santé mentale des Noirs. Je ne le vois pas. Où est cet argent? Qui l'a en sa possession? Je parcours le pays. Je n'entends rien à ce sujet, donc je prends la parole.

Est-ce que ça s'améliore? Oui, il le faut, mais parfois, on va dans les extrêmes. Nous avons beaucoup lutté pour obtenir certaines choses nécessaires pour les groupes d'équité en matière d'emploi, et d'autres semblent profiter des résultats de nos efforts. Assurons-nous d'être tous sur un même pied d'égalité. Les ambassadeurs doivent parler au nom de ceux qui ne peuvent pas se défendre eux-mêmes, et il y a des gens toujours en service qui ne veulent pas subir de représailles.

Il y a des échecs, mais il semble y avoir, et c'est seulement parce que je suis une ancienne combattante et que je suis plus au courant... Dans les rues, on ne croise jamais personne qui nous dit « bravo, l'armée ». C'est un monde différent, c'est sûr, donc nous devons encore apporter des changements à cet égard, et rejoindre...

Je vois la présidente.

Désolée.

• (1715)

Braedon Clark: Vous n'avez pas à vous excuser... Vous vous êtes arrêtée pile quand il le fallait. C'est parfait.

Merci.

La présidente: Vous n'avez pas à vous excuser. Je faisais signe à mon collègue pour lui dire qu'il lui restait 20 secondes et qu'il ne devait pas vous poser d'autres questions, mais vous pouviez très bien terminer votre phrase, madame. Merci beaucoup.

Mme Gaudreau posera maintenant ses questions. Elle vous parlera à tous les deux en français.

Madame Gibson, je ne sais pas si vous êtes à l'aise en français, mais je vous invite à porter votre oreillette.

[Français]

Je vais parler français pour être certaine que vous m'entendez bien en anglais. Je veux m'assurer que vous entendez l'interprétation de mes propos et de ceux de Mme Gaudreau dans la langue de votre choix.

Tout semble bien fonctionner, alors c'est parfait.

Madame Gaudreau, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être des nôtres.

C'est toute une expérience et tout un bagage que vous avez. Nous devrions vous consulter pendant plus qu'une heure.

Le temps dont nous disposons est vraiment court, mais, si vous avez de l'information supplémentaire ou un témoignage beaucoup plus descriptif, rien ne vous empêche de nous en faire part. Pour ma part, je n'ai qu'une seule question à vous poser avant de laisser mes collègues continuer.

Nous avons deux témoins qui sont des vétérans noirs et qui nous ont dit que, dans leur expérience, ils n'avaient pas perçu un traitement différent ou une discrimination.

Dans votre cas, en plus d'être Noire, vous êtes une femme. Alors, ma question pour vous est simple: les difficultés que vous avez vécues dans les Forces armées canadiennes sont-elles liées davantage au fait que vous êtes une femme ou au fait que vous êtes Noire?

[Traduction]

Door L. Gibson: Pour commencer, merci de la question, mais je vais répondre seulement dans ma langue.

En tant que femme, oui, j'ai certainement été traitée différemment. J'étais la seule adjudante-chef qui n'a jamais été promue dans la brigade. Je suis devenue adjudante-chef après trois ans, et pour tous les autres, c'était après deux ans. C'est ce que j'ai vécu, si l'on parle de promotion, tout au long de ma carrière. J'ai eu la carrière que j'ai eue, essentiellement, parce que je ne pouvais pas progresser.

J'ai travaillé au quartier général du Secteur de l'Atlantique de la Milice pendant des décennies, avant que l'on passe au niveau des brigades. À cette époque, on n'allait pas m'embaucher pour un nouveau poste parce qu'il n'y avait pas de gens de couleur dans les bureaux. C'était une autre époque et des circonstances différentes.

Vous pouvez me convoquer n'importe quand. Je serais ravie de discuter de manière plus approfondie de certains sujets, un à la fois, mais je comprends que nous n'avons que cinq minutes.

J'espère que cela répond à votre question.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: C'est excellent.

Je veux tout simplement vous dire merci. J'ai d'ailleurs vu à deux reprises *Seule au front*. Je n'ai pas rencontré la vétérane Sandra Peron, du Pepper Pod, mais j'espère que l'ensemble de mes collègues ont vu ce film, qui est très explicite.

Merci beaucoup.

• (1720)

La présidente: Merci beaucoup, madame Gaudreau.

Nous allons maintenant conclure ce tour de questions par deux autres interventions de cinq minutes.

[Traduction]

Monsieur Tolmie, vous avez cinq minutes.

La dernière série de questions sera pour Mme Royer.

Allez-y, monsieur Tolmie, vous avez cinq minutes.

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Merci aux témoins de comparaître ici aujourd'hui.

Madame Gibson, je tiens à dire que vous êtes entrée par la grande porte. J'adore. Vous avez un très bon nom.

Door L. Gibson: C'est un jeu de mots avec mon nom, monsieur?

Fraser Tolmie: Vous ouvrez la porte aux possibilités. J'adore cela. J'adore votre passion.

Je tiens à ce que ce soit clair, parce que je dois situer cela dans le cadre de l'étude que nous menons actuellement. Vous n'avez pas encore communiqué avec personne d'Anciens Combattants.

Door L. Gibson: Non, monsieur. J'ai parlé avec quelqu'un. Quelqu'un m'a contactée après que j'ai discuté avec un monsieur, lors de la cérémonie d'excuses. Deux échelons plus bas que ce monsieur, à Nanaimo, un employé d'Anciens Combattants m'a appelée pour savoir comment il pouvait m'aider.

Fraser Tolmie: D'accord, vous vous êtes inscrite à Mon dossier ACC?

Door L. Gibson: Oui, monsieur.

Fraser Tolmie: D'accord.

Avant de poursuivre sur ce sujet, j'ai une question très importante, car j'ai récemment reçu un réserviste dans mon bureau. Croyez-vous que le Comité devrait mener une étude comparative sur les anciens combattants réservistes et ceux qui ont servi à temps plein?

Door L. Gibson: Oui. Ce sont des organisations distinctes. Je vous inviterais à visiter les manèges militaires de votre coin de pays.

Fraser Tolmie: Je vais probablement le faire; en fait, je l'ai fait. Je ne vais pas vous dire pourquoi, mais j'y vais souvent le vendredi après-midi.

Merci. Je crois qu'il est très important pour nous de comprendre qu'il y a des différences entre les réservistes et les membres à temps plein et que ce serait une bonne occasion pour le Comité d'étudier la question et de comprendre les difficultés auxquelles font face les réservistes.

J'aimerais revenir un peu sur vos interactions avec Anciens Combattants. Le ministère vous a contactée. Pourquoi n'avez-vous pas pris l'initiative de communiquer avec lui? Quelle est la raison?

Door L. Gibson: Je n'avais pas confiance. Je ne connaissais personne. On m'a toujours dit que j'étais réserviste, réserviste de classe A. Peu importe que j'aie été réserviste de classe C ou de classe B. Aujourd'hui, j'étais réserviste de classe A, et non merci.

Fraser Tolmie: Au début, vous aviez du mal à faire confiance à Anciens Combattants. Vous avez dit que votre père était un ancien combattant. A-t-il eu affaire à Anciens Combattants?

Door L. Gibson: J'étais jeune quand il est décédé, et la seule chose que je savais, c'est que ma mère touchait une indemnité. C'est tout ce que je savais.

Fraser Tolmie: D'accord. Vous êtes-vous engagée entre autres en raison de votre...

Door L. Gibson: Non, monsieur.

Fraser Tolmie: Votre décision a-t-elle simplement été motivée par votre passion et votre désir?

Door L. Gibson: Non, monsieur. J'ai simplement été influencée par mes amis. Leur mère est rentrée à la maison. Elle était sergente. Cela nous a poussés à nous engager dès le lendemain.

Fraser Tolmie: D'accord. Eh bien, je comprends cela.

Comment vos interactions avec Anciens Combattants se sont-elles déroulées depuis que le ministère a communiqué avec vous?

Door L. Gibson: Oh, laissez-moi vous dire que c'est incroyable. Nous avons discuté. Je n'étais pas prête à parler avec lui. Il m'a rappelée. Nous avons convenu de nous rappeler. Nous avons discuté. Il m'a envoyé des formulaires. J'ai lu les formulaires. Nous avons eu d'autres conversations. Il m'a parlé de quelques professionnels de la santé de la région. J'ai fait des recherches sur eux.

Je vais continuer à l'appeler, mais, présentement, je n'ai ni le temps ni la capacité d'en parler. J'ai besoin d'espace dans ma vie pour gérer cela.

Fraser Tolmie: Oui, je comprends. Je trouve cela fantastique.

Votre parcours a été entaché par le racisme, les difficultés, le sexisme et une lourde histoire, mais vos interactions avec Anciens Combattants sont positives.

Avez-vous fait face au racisme de la part d'Anciens Combattants?

• (1725)

Door L. Gibson: Pas encore.

Quel est le nouveau projet? Les anciens combattants racisés lancent un nouveau projet. Encore une fois, ils ont décidé de communiquer avec moi. J'ai dû les croiser dans l'ascenseur ou quelque chose de ce genre — je ne sais pas trop. Peu importe, c'est le début d'une nouvelle aventure.

Fraser Tolmie: Je crois qu'ils ont peur de vous. Je vous aime bien.

Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Vous avez 10 secondes.

Fraser Tolmie: D'accord.

Merci à nos témoins d'être venus. Merci de votre service, de votre franchise et de votre ouverture.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Tolmie.

Madame Royer, allez-y, vous avez cinq minutes.

Zoe Royer (Port Moody—Coquitlam, Lib.): Bienvenue, capitaine Gibson. Je suis ravie de vous accueillir ici, aujourd'hui.

Je tiens à remercier nos deux témoins des services incroyables qu'ils ont rendus à notre pays.

Je crois que vous étiez en service à la base des Forces canadiennes Esquimalt en 2000. Mon époux était un ingénieur à la base des Forces canadiennes Esquimalt au début des années 1990. Je ne sais pas si vos chemins se sont croisés, mais je tenais à le dire, et je voulais souligner vos 44 années de service. Vous avez reçu la médaille de l'Ordre du mérite militaire des mains de Michaëlle Jean, une gouverneure générale noire. C'est vraiment incroyable et très impressionnant.

Vous avez dit que vous avez eu une expérience positive avec Anciens Combattants, mais je dirais que c'est une expérience récente. Pourriez-vous nous dire ce qui, à votre avis, fonctionne bien à cet égard? Pourriez-vous nous donner plus de détails? À quoi ressemblait la transition entre vos 44 années de service et le début de vos démarches auprès d'Anciens Combattants?

Door L. Gibson: J'ai connu des hauts et des bas dans ma carrière militaire. Par exemple, une chose à laquelle je ne pouvais pas me fier, c'est les examens médicaux que nous devions passer constamment. On nous faisait passer un examen pour ceci, pour cela, pour tout et n'importe quoi. Je ne m'y suis jamais fiée. Je suis aussi allée consulter un médecin civil, mon médecin, qui m'a dit la vérité. Anciens Combattants... Depuis que j'ai quitté, je crois que je suis devenue... Je n'ai jamais vraiment cessé d'être sergente-majore. Je continue de poser des questions. Je continue de défendre les droits des autres. Je vois des gens qui ont été lésés, qui ne réussissent pas. Ils ne se lèvent pas le matin ou ils ne s'éloignent jamais des drogues ou de leur dépendance, peu importe ce qu'elle est.

Je me suis présentée dans ma déclaration préliminaire. Je suis une fille, une cousine, une sœur, et une conjointe de... C'est cet état d'esprit qui me garde en vie, qui me motive. Si je suis ici aujourd'hui, c'est parce que je tenais à être présente en personne. Je voulais voir tous vos visages et voir ce que vous faites pour aider ces personnes. Quand nous entrons dans l'armée, nous y restons jusqu'à la mort. Mais ce n'est pas vraiment jusqu'à la mort. On nous dit un jour: « Vous avez 60 ans. Au revoir. » Je continue à m'en soucier. Je suis venue ici pour être présente en personne.

Je travaille avec le Programme de partenariat pour la commémoration d'Anciens Combattants. J'ai reçu une subvention avec la Black History Awareness Society de la Colombie-Britannique pour le 2^e Bataillon de construction. J'ai de l'énergie. C'est mon chez-moi; je vis à Victoria. C'est l'énergie qui me porte. Demain après-midi, je suis attendue à la base des Forces canadiennes Esquimalt. Vendredi soir, je serai au Log Cabin Museum et je vais aussi aller à l'île Salt Sprint, pour le festival ArtSpring, pour parler de ceux qui

se sont battus avant nous. C'est ce qui me donne de l'énergie. C'est ce qui m'aide à guérir. Les autres communications ou les autres relations que je vais bâtir dépendront de l'étape où j'en suis rendue dans le processus.

Encore une fois, j'ai besoin de cet espace pour guérir, mais j'ai aussi besoin d'être rassurée et de nouer des relations. Il faut nouer des relations. J'aurais aimé avoir plus de temps aujourd'hui, oui, mais vous pouvez m'appeler. Vous pouvez appeler un ancien combattant. Vous pouvez appeler un ancien combattant noir. Vous pouvez appeler une femme. Vous pouvez appeler un homme gai. Vous pouvez appeler une lesbienne. Vous pouvez appeler qui vous voulez pour entendre leur histoire.

Puisque certaines personnes n'arrivaient pas à toucher des prestations, le commandant de brigade a débloqué des fonds pour que l'on aille au Tim Hortons. Ce sergent a rassemblé ses militaires, les a amenés au Tim Hortons et a commencé à marcher sur le chemin de la guérison. Au fil du temps, la brigade a pris l'habitude d'aider les gens de cette façon-là. C'est possible. Il suffit de convaincre les bonnes personnes de se porter volontaires.

D'ailleurs, merci d'avoir pris en charge mes frais de déplacement; c'est très apprécié. Je voulais vraiment vous voir. Cela fait partie de mon processus de guérison. Vous ne le croyez peut-être pas, mais cela me fait du bien de parler au nom des autres.

Merci de la question.

• (1730)

La présidente: Vous avez 45 secondes.

Zoe Royer: Madame Gibson, vous avez servi pendant 44 ans. Pourquoi êtes-vous restée aussi longtemps?

Door L. Gibson: Je voulais simplement apprendre. Je faisais de nouvelles choses. J'essayais. Je m'occupais des gens. J'avais des militaires sous ma responsabilité. J'adorais organiser des parades. Le leadership et les gens me tenaient à cœur.

Zoe Royer: Merci.

La présidente: Merci beaucoup à nos deux témoins.

[Français]

Cela conclut notre étude sur l'expérience vécue par les vétérans noirs.

Je voudrais vous remercier infiniment de vos témoignages ainsi que de votre service.

Sur ce, je vais suspendre la séance avant que le Comité passe à la deuxième heure et accueille les prochains témoins.

• (1730)

(Pause)

• (1735)

La présidente: Nous reprenons la séance.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 13 avril 2026, le Comité se réunit dans le cadre de son étude sur le suivi du contrat des services de réadaptation accordé aux Partenaires des services de réadaptation aux vétérans canadiens, ou PSRVC.

Nous accueillons deux témoins aujourd'hui: M. Christopher Banks, sergent à la retraite, et Mme Natalie Gillis, thérapeute agréée et conseillère certifiée au Canada.

[Traduction]

Bienvenue à vous deux.

[Français]

J'aimerais maintenant inviter M. Banks, ou plutôt Mme Gillis, à faire son allocution d'ouverture de cinq minutes.

Je vais commencer par la dame, si vous me le permettez, monsieur Banks.

[Traduction]

Oh, vous aimeriez commencer. C'est parfait.

Alors, monsieur Banks, comme vous l'avez demandé, vous pouvez commencer votre déclaration préliminaire de cinq minutes.

Christopher Banks (sergent (à la retraite), à titre personnel): Désolé. Nous nous sommes organisés avant la réunion.

La présidente: Pas de problème. Je ne voulais pas manquer de respect à Mme Gillis.

Christopher Banks: Merci.

J'ai servi dans les Forces armées canadiennes pendant 20 ans, j'ai été déployé en tant que gardien de la paix en Bosnie et j'ai été déployé au combat en Afghanistan. Quand je suis revenu à la maison, j'étais atteint d'un trouble de stress post-traumatique et j'ai été libéré pour raisons médicales en 2019. J'ai souffert d'hypervigilance, un symptôme typique du TSPT, c'est-à-dire que je n'arrivais pas à me défaire de la vigilance extrême qui m'avait permis de rester en vie au combat.

Pendant la décennie qui a suivi mon retour, j'étais en colère, anxieux, je faisais des crises de panique et j'avais des pensées suicidaires. Grâce au travail de mon équipe de santé mentale des FAC et de mon gestionnaire de cas à ACC, qui m'ont aiguillé vers des programmes et m'ont mis en relation avec un excellent psychologue, j'ai pu surmonter mon traumatisme et commencer à aller mieux. Mais ensuite, je me suis inscrit au programme de réadaptation et j'ai été traité avec un tel manque de respect et de manière si abusive que cela a ravivé mes blessures et que mes pensées suicidaires sont revenues.

Vous connaissez déjà mon histoire. Non seulement j'ai témoigné lors de la dernière étude du Comité permanent des anciens combattants sur le programme de réadaptation, non seulement mon mémoire a été publié dans le cadre de l'étude, depuis le mois d'avril, mais mon histoire est identique à celle de tant d'autres anciens combattants qui vous ont raconté les mêmes choses.

Quand je suis rentré chez moi, j'ai mis à profit mon expérience pour aider mes collègues anciens combattants et, depuis 16 ans, je travaille comme accompagnateur dans la communauté des anciens combattants. Sans grande surprise, un des problèmes importants qui revient sans cesse, c'est le programme de réadaptation. J'entends des anciens combattants se plaindre que leurs spécialistes des services de réadaptation ne les rappellent pas ou ne comprennent pas l'armée ou les anciens combattants; on leur demande de changer de fournisseurs de soins, on leur a refusé de participer au programme de formation de leur choix, on les a référés à des cliniques où ils ont été retraumatisés pendant des évaluations invasives et répétitives. Ils disent que le manque d'humanité est généralisé.

Vous avez vous aussi entendu cette histoire, car les médias en parlent souvent. C'est la même chose pour bon nombre d'anciens combattants, qui ont envoyé des mémoires au Comité et ont com-

munié avec les députés. Malgré le manque d'honnêteté du ministère et de l'entrepreneur, les anciens combattants se plaignent par les voies officielles.

Ce dossier de plaintes, dont ACC a discuté en long et en large, a été obtenu par l'entremise du Bureau de l'accès à l'information et protection des renseignements personnels. L'entrepreneur s'est vanté des résultats du sondage, mais on a déjà souligné dans des réunions précédentes que 732 répondants à un sondage sur plus de 23 000 enrôlés, c'est un échantillon ridiculement petit et que même un taux de satisfaction de 100 % ne voudrait rien dire. Selon les chiffres, le taux d'approbation est en fait de 2 %, ce qui concorde avec l'analyse des médias sociaux que j'ai menée pour mon mémoire, et je suis tout à fait disposé à répondre à vos questions là-dessus.

Une autre fausse information que j'aimerais démentir, c'est que les anciens combattants ont un choix. C'est présenté comme un choix aux anciens combattants, mais c'est un faux choix: soit vous choisissez de participer à leurs conditions, soit vous êtes exclu de l'ensemble du programme de réadaptation, lequel donne droit à des indemnités de remplacement du revenu et à d'autres prestations, ce n'est donc pas un vrai choix. C'est une menace.

Ils vous ont aussi dit qu'ils soutenaient nos objectifs de réadaptation et de formation professionnelle. C'est faux. Des témoins vous ont déjà dit qu'ils traitent les gens comme du bétail et les dirigent vers la solution la plus rapide et la moins coûteuse. Et ce n'est pas tout: ils limitent également de manière artificielle nos perspectives de carrière et notre potentiel de revenu en nous forçant à suivre des formations professionnelles puis à nous engager dans un parcours professionnel choisi en fonction de notre grade et de notre salaire au moment de notre libération. Pour bien des gens comme moi, cela s'est fait au tout début de la carrière que j'envisageais.

« Sergent » n'était pas le dernier grade que je pensais occuper, mais, puisque c'est le grade que j'avais quand on m'a libéré, ils ont jugé que cette échelle salariale serait suffisante pour le reste de ma vie. Le contrat de réadaptation a été un plus grand obstacle à mon avancement professionnel que ma blessure, sans compter que bon nombre de personnes considèrent l'armée comme une première carrière, où l'objectif n'est pas l'avancement, mais l'expérience. Des personnes brillantes, qui, un jour, occuperont des postes de direction, ont présentement des grades subalternes. Si elles se blessent au début de leur carrière, elles resteront à jamais limitées à cette partie de leur vie.

Pour finir, ils vous ont dit qu'ils offrent des services de réadaptation aux survivants, mais il suffit de parler avec les défenseurs des droits des survivants pour comprendre que c'est faux.

J'implore le Comité de voir et de reconnaître le manège. Ceux qui sont motivés par le profit ou le pouvoir vous disent que c'est un programme de soutien de qualité et efficace, alors que les anciens combattants, leurs familles, leurs gestionnaires de cas et leurs fournisseurs de services vous disent la vérité. Des anciens combattants meurent en raison du contrat, et ce n'est pas une exagération.

Malheureusement, compte tenu de l'échec de la cérémonie de la première pelletée de terre pour le Monument commémoratif de la mission du Canada en Afghanistan et de leur refus d'avoir avec les anciens combattants des conversations constructives sur les questions qui nous tiennent à cœur, nous nous attendons à ce que, peu importe nos témoignages et le rapport du Comité, le gouvernement nous ignorera et accordera son attention aux grandes entreprises. Nous en avons assez des fausses promesses et nous sommes assez intelligents pour ne pas nous laisser bernier. Si ACC se souciait vraiment de nous, il ne ferait pas tant d'efforts pour nous ignorer quand nous nous exprimons.

Merci.

• (1740)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Banks.

Madame Gillis, allez-y, vous avez cinq minutes.

Natalie Gillis (thérapeute agréée et conseillère certifiée au Canada, Valhalla Visions Counselling Clinic): Merci, madame la présidente, et merci aux membres du Comité de m'avoir donné l'occasion d'être parmi vous ce soir en tant que propriétaire unique de la clinique Valhalla Visions Counselling, située à Saint John, au Nouveau-Brunswick.

Je m'appelle Natalie Gillis. Je suis thérapeute agréée et conseillère certifiée au Canada et je propose des services de thérapie individuelle et une prise en charge rigoureuse aux anciens combattants, aux membres de la GRC, aux premiers intervenants, à divers professionnels de la santé et de l'éducation, au personnel des foyers de groupe et des centres de traitement et aux personnes qui ont été victimes de violence familiale et interpersonnelle.

Mon grand-père a servi dans les régiments de Carleton et de York pendant la Deuxième Guerre mondiale, et ma grand-mère a travaillé à la base aérienne de Stephenville, à Terre-Neuve.

J'ai été cadet de l'air pendant six ans. Lors d'un cours d'entraînement physique, à la base des Forces canadiennes Borden, je me suis fait une hyperextension du cou en atterrissant sur la tête, et, en raison des conséquences multifactorielles de cet incident, je n'ai pas pu m'engager dans l'armée. C'est pourquoi je joue un rôle de soutien au sein de la communauté depuis environ 30 ans. Je suis membre de l'Ordre de Saint-Georges, et l'un de mes rôles en tant que thérapeute consiste à aider mes clients à s'adapter à leurs blessures et à en atténuer les préjudices.

Madame Gaudreau, je vous félicite d'avoir demandé cette étude.

Madame Royer, j'ai ressenti l'émotion dans votre voix, en tant qu'épouse de militaire, quand vous avez posé vos questions.

Monsieur Tolmie, vous avez fait preuve d'un sang-froid impressionnant tout au long du processus. Je ne me contente pas de vous écouter; je vois clairement l'ampleur de votre souffrance. Je tenais à vous le dire.

Je suis ici aujourd'hui, car il reste à voir si le programme des Partenaires des services de réadaptation aux vétérans canadiens, ou PSRVC, pourra renforcer la faisabilité, les capacités et les compétences avancées nécessaires pour prendre en charge cet aspect complexe de la santé humaine et de la souffrance. Je refuse le remboursement offert par le gouvernement pour mon déplacement, et, si c'est possible, veuillez l'utiliser pour payer la thérapie d'un ancien combattant. De même, je ne présenterai plus de demandes de remboursement à titre professionnel à l'avenir.

Je suis venue ici en voiture depuis le Nouveau-Brunswick, pour me faire l'écho des déclarations et des témoignages précédents, pour apporter des précisions supplémentaires et pour présenter des suggestions, car je crois qu'il est important d'être là pour mon équipe. Depuis des décennies, la communauté des anciens combattants fait face à une famine spirituelle et à une sécheresse psychologique.

Ma collègue Alisha Henson, et Clea Corman, qui ont comparu ici ensemble, la semaine dernière, sont deux des nombreuses personnes avec lesquelles j'ai l'immense plaisir de travailler. En effet, Mme Henson a terminé sa formation avant de se précipiter pour venir comparaître ici. De plus, dans le cadre d'une vidéo étudiante, Mme Corman a déclaré que nous ne cherchons pas à faire porter le chapeau au programme des PSRVC; cette vidéo est sur le site Web de McGill depuis l'été dernier.

Si un ancien combattant vous lance la balle et vous permet d'entrer dans son univers, vous vous sentez comme Babe Ruth venant de frapper un coup de circuit quand tous les buts sont occupés. La recherche moderne, les pratiques éthiques et le consentement éclairé ont vu le jour à la suite des atrocités barbares commises pendant la Seconde Guerre mondiale, pendant les procès de Nuremberg. Dans le même ordre d'idées, si des anciens combattants sont contraints de changer de cliniciens, on leur enlève leur autonomie, et le système les prive d'un soutien essentiel tout en empiétant délibérément sur des droits sacrés. Je ne suis pas préoccupée seulement par la nécessité d'une norme nationale; je suis préoccupée par le fait que d'autres membres du personnel ne seraient peut-être pas suffisamment formés. Je remercie les témoins précédents d'avoir souligné à quel point la rupture brutale d'une relation thérapeutique est préjudiciable.

J'ai apporté des documents de référence sur la manière de mettre fin de manière éthique à une relation avec un client et sur les situations où il convient de mettre fin immédiatement au service. Pour répartir la charge de travail, d'autres pourraient peut-être apporter des recherches complémentaires, des codes de déontologie et des normes de soins. J'ai aussi d'autres sujets intéressants à aborder, y compris l'état de préparation aux changements et la culture militaire.

Pour appuyer ce que Mme Henson a dit, je dirais que, au fond, pour compléter votre lien thérapeutique avec un ancien combattant, vous avez besoin d'une solide maturité, de résilience, d'intelligence émotionnelle mise en pratique, d'esprit critique, d'objectivité, de tolérance, d'une grande patience et d'une expérience de vie avérée. Mes priorités m'empêchent de mettre à jour mon profil LinkedIn et mon site Web, mais plusieurs emplois m'ont permis de développer ma ténacité au fil des ans: j'ai travaillé dans le secteur des services sociaux, j'ai assuré le nettoyage en toute sécurité des hôpitaux et des cliniques, j'ai travaillé sur certains des cas comportementaux les plus complexes de la province, au Centre hospitalier Restigouche, j'ai coanimé des séances de thérapie du récit imposées par un tribunal et, à d'autres titres, je suis intervenue auprès de personnes inscrites au registre des délinquants sexuels, de tout le spectre.

Mon grand-père, qui a servi pendant la Deuxième Guerre mondiale, et son épouse ont été hospitalisés ensemble et sont décédés à deux semaines d'intervalle, trois semaines avant Noël 1992. Il avait une forme rare de cancer du sang et elle avait fait deux AVC. Je me souviens de l'amour qui se lisait encore sur son visage quand il essayait de lui parler. Elle refusait de le regarder; elle était gênée d'être défigurée et aphasique. Tous ceux qui travaillent avec les anciens combattants et leurs familles ont besoin de compétences qui vont au-delà de ce que l'on appelle « l'empathie cognitive ».

● (1745)

Pour conclure, les anciens combattants ont besoin que nous soyons tenaces, endurants, que nous fassions preuve d'une volonté sans faille et que nous maintenions notre relation avec eux jusqu'à la toute fin.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entamer notre première série de questions. Six minutes seront accordées à chaque membre.

Il me semble que vous avez la parole, monsieur Richards, et vous avez six minutes.

Blake Richards: Merci à tous les deux, de vos contributions, aujourd'hui. Merci du service que vous rendez au pays et aux anciens combattants.

J'ai beaucoup de questions à vous poser à tous les deux. J'aimerais, en revanche, commencer par M. Banks.

Vous avez brièvement mentionné une préoccupation commune à bon nombre d'anciens combattants concernant le premier coup de pioche du monument afghan. Je souhaitais vous donner une ou deux minutes pour que vous apportiez plus de précisions à ce sujet, si vous le souhaitez, parce que c'est ce que m'ont dit bon nombre d'anciens combattants, et je pense qu'il est important que le Comité l'entende.

Christopher Banks: Merci de la question.

C'est en grande partie insultant, car, pour commencer, nous n'avons pas oublié le scandale lié à la sélection. Nous savons que ce n'était pas le monument qui avait été choisi par le comité de sélection. C'était le monument qui avait été choisi par le gouvernement, et c'était une mauvaise conception.

Les croix n'ont pas d'importance dans la culture militaire. Ce ne sont, en fin de compte, que deux bouts de bois qu'on colle ensemble pour suspendre nos vêtements pleins de sueur et nauséabonds. Elles ont la signification culturelle d'un sac de hockey. Cela aurait plutôt dû être le fusil, les bottes, le casque et les plaques d'identité, qui, eux, sont symboliques. Je comprends que l'artiste est allé en Afghanistan dans le cadre d'un voyage de perfectionnement professionnel, mais apparemment, il n'a pas compris ce qu'il a vu. C'est triste, car c'est maintenant le monument qui représentera la guerre dans laquelle des milliers ont péri, dont 158 Canadiens.

La pelletée de terre était un autre scandale, à lui tout seul. J'étais présent, mais c'était difficile, car ils ne voulaient même pas que l'on soit là. Aucun ancien combattant n'a reçu une invitation. Ce sont les familles qui m'ont informé de l'événement. La plupart des familles n'étaient même pas invitées, et nous parlons des familles des personnes qui étaient tombées au combat. Elles n'ont été invitées que deux semaines avant la cérémonie. À ce stade, seules les personnes dans la région de la capitale nationale pouvaient y assister. On nous a attribué des sièges à l'arrière.

Effectivement, certains vétérans ont été inclus dans la cérémonie, mais l'attention n'a, en aucun cas, porté sur eux. Ils n'avaient qu'une présence symbolique. Je suis navré pour ces anciens combattants, car les choses n'auraient pas dû se passer de cette façon. Pas un seul ancien combattant n'a été invité pour parler au micro, mais en revanche, trois dirigeants autochtones et une multitude de politiciens ont été invités à le faire. Pas un seul ancien combattant n'a été invité à parler au micro. Pas un seul ancien combattant n'a été mentionné dans les histoires qui ont été communiquées. Pas un seul soldat tombé n'a été reconnu par son nom.

Depuis, le ministère n'a rien fait: pas d'excuses, pas de reconnaissance, et pas de « nous allons nous rattraper lors du dévoilement ». Juste du silence et de l'autocongratulation. Les anciens combattants méritent mieux que cela.

● (1750)

Blake Richards: Merci du courage dont vous faites preuve en nous faisant part de cela, car je sais que ce n'est pas... Je sais que bon nombre d'anciens combattants parlent des conséquences qu'ils ont peur de subir, s'ils parlent de choses qui se sont mal déroulées. J'espère juste vraiment que cette inquiétude est entendue. J'espère qu'elle sera entendue, et j'espère qu'ils feront mieux la prochaine fois. J'espère franchement qu'il y aura des excuses.

Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Vous avez deux minutes, monsieur.

Blake Richards: Je vais voir si je peux vous donner à tous les deux l'occasion de répondre à cette question. Vous avez énormément parlé de certains des problèmes.

J'aimerais entendre votre avis, madame Gillis; celui d'une clinicienne. Je sais que vous avez travaillé aux côtés d'autres cliniciens, en ce qui concerne la santé mentale. Pourriez-vous peut-être résumer les réalités que vous voyez sur le terrain, en ce qui concerne les contrats accordés à PSRVC, et ce qui devrait être fait pour remédier à la situation?

Monsieur Banks, du point de vue des vétérans, qu'est-ce qui devrait être fait pour améliorer la situation?

Je vais commencer par vous, madame Gillis.

Natalie Gillis: Je vais probablement me faire l'écho d'une chose que ma collègue, la Dre Henson, a mentionnée la semaine dernière: une norme nationale pour les cliniciens. L'une des choses qui m'inquiètent, c'est qu'on retire les anciens combattants aux fournisseurs de soins, ce qui constitue essentiellement une rupture, et j'ai beaucoup d'information appuyant l'ampleur de la destruction engendrée par cette rupture à soumettre au Comité.

Certaines des formations existantes sont irrégulières, et il y a différents règlements selon les provinces. Toutes les provinces ne sont pas réglementées, donc c'est également une chose sur laquelle il faut se pencher. En ce qui concerne les normes des soins pour la psychothérapie, en général, les provinces réglementées sont l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. La Colombie-Britannique et l'Alberta essaient de mettre en place des pratiques réglementées, et c'est très important, car à ce stade, quelqu'un pourrait dire qu'il est un conseiller, et si aucun organisme n'établit de règlement à suivre, c'est un grand problème.

Toujours en ce qui concerne la santé mentale, j'aimerais parler des niveaux d'éducation et de formation. Elle a parlé des années de supervision requises. Vous devez avoir du courage pour travailler auprès de ce groupe. C'est incontestable. Lorsque je pense aux jeunes personnes qui obtiennent leur diplôme en travail social à 21 ans, en général, et qui vont retirer des enfants de familles qui ont des armes, ou peu importe la situation, si elles n'ont pas l'expérience de vie complémentaire pour gérer l'énergie, les répercussions directes et indirectes ou le traumatisme vicariant qui en découlent, ces personnes m'inquiètent également.

Lorsqu'on a affaire à des gens qui composent avec bon nombre de problèmes de santé complexes pour lesquels un diagnostic officiel est peut-être tombé ou non, il est recommandé de leur faire subir un bilan de santé complet avant de les intégrer à un programme de réadaptation. J'ignore pourquoi ce n'est pas le cas, car si les gens se promènent avec un traumatisme cérébral ou tel ou tel problème, c'est problématique.

• (1755)

La présidente: Merci beaucoup, madame Gillis.

J'aimerais maintenant inviter Mme Auguste à prendre la parole.

Madame Auguste, vous allez poser vos questions dans votre langue, donc j'invite nos témoins à mettre leur oreillette.

Mme Auguste s'adressera à vous deux dans sa langue.

[Français]

Madame Auguste, vous avez la parole pour six minutes.

Tatiana Auguste: Merci beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais commencer en vous remerciant grandement, monsieur Banks, de votre service et de votre dévouement auprès de tous les vétérans. C'est vraiment admirable, ce que vous faites. Vous êtes très impliqué auprès de la Légion royale canadienne. Vous participez à beaucoup d'activités et d'événements reliés aux vétérans.

En tant qu'ancien combattant très impliqué, pourriez-vous nous éclairer et nous donner un peu plus de détails sur les problèmes entourant les Partenaires des services de réadaptation aux vétérans canadiens dont les anciens combattants vous parlent? Pouvez-vous nous dire quels problèmes reviennent le plus souvent dans vos discussions?

[Traduction]

Christopher Banks: Le plus grand problème est en partie que le système n'est pas assez robuste pour s'occuper d'un groupe démographique aussi complexe. Les anciens combattants ont des besoins uniques, et les spécialistes des services de réadaptation et les fournisseurs ne semblent, en aucun cas, adéquatement préparés à gérer le niveau de traumatisme que nous apportons.

Je ne veux pas trop prendre de votre temps, car je sais que vous voulez poser d'autres questions, mais l'un des plus gros problèmes, c'est de permettre aux fournisseurs d'exercer un contrôle sur nos avantages. Ils sont là pour fournir des services de réadaptation, pas pour déterminer les objectifs de réadaptation d'un vétéran ou pour passer outre à la décision d'un professionnel de la santé. Il est impossible que le système fonctionne dans ces conditions.

Permettre à un fournisseur de prendre une décision quant à l'orientation de la réadaptation ne devrait pas revenir aux spécialistes des services de réadaptation. La décision devrait revenir aux professionnels de la santé.

J'ai mentionné dans mes observations liminaires que, lorsque je suis passé par le processus, ils m'ont dit ce que j'allais faire, et je n'avais pas mon mot à dire: si je ne le faisais pas, j'allais être renvoyé du programme.

S'ils ont ce niveau de pouvoir, c'est qu'ils ne veulent pas vraiment aider. Ils veulent juste nous faire passer par un système, et il n'y a pas de reddition de comptes. Il faut qu'il y ait un certain niveau de responsabilisation. S'ils bafouent nos droits, violent les modalités du contrat ou mentent purement et simplement concernant les conditions de leur base de clients, il faut qu'il y ait de véritables sanctions pénales et financières.

[Français]

Tatiana Auguste: Merci beaucoup.

Madame Gillis, je vous pose un peu la même question qu'à M. Banks. Selon ce que vous voyez en tant que professionnelle, quels problèmes liés aux Partenaires des services de réadaptation aux vétérans canadiens sont vraiment récurrents chez les anciens combattants?

[Traduction]

Natalie Gillis: Je peux probablement donner un exemple.

Parfois, lorsqu'on me réfère des patients, il arrive qu'ils me demandent de leur faire faire un EMDR ou DEMO, mais si je n'ai pas, au préalable, fait mon travail en rassemblant d'autres documents remplis par d'autres cliniciens de la santé, avant de les faire intégrer le programme, je pourrais leur causer beaucoup de tort. Certaines interventions à la suite d'un traumatisme exigent que les émotions du patient soient régulées avant qu'il puisse entamer une intervention thérapeutique plus profonde.

Il y a toutes sortes de mesures que vous devez prendre avant de mettre en œuvre une thérapie postérieure à un traumatisme. Vous devez vous assurer que votre ancien combattant est, idéalement, installé aussi confortablement que possible. Cela inclut la douleur chronique et s'ils sont assoupis. Je suis connue pour demander à tous mes clients, lorsqu'ils arrivent pour la première fois, « Que pensez-vous de vos médicaments? Êtes-vous motivé à les prendre? Est-ce que vous consommez de l'alcool? » Je ne leur demande pas s'ils consomment de l'alcool pour les accuser de quoi que ce soit. Je les encourage simplement en leur disant qu'il est important pour moi de le savoir, afin que nous suivions leur progrès, au mieux de nos capacités, et que nous nous assurions qu'il n'y a pas d'incident, et pour que je puisse suivre leur état de santé, c'est-à-dire tout, de leur sommeil à leur rétention. Si les gens ne peuvent pas se concentrer, la thérapie ne fonctionnera pas. Ils doivent être installés le plus confortablement possible. Je le répéterai jusqu'à la mort.

En ce qui concerne les PSRVC, j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de pression. Lorsqu'ils vont constamment en réadaptation — réadaptation ici, réadaptation par là, ils se rendent partout... Lors d'une brève discussion avec la Dre Heather MacKinnon, elle a même dit qu'ils n'avaient pas le temps de se rétablir, et cela n'a aucun sens. On les fait passer par un programme d'entraînement physique, si vous voulez. Ils ne sont plus dans l'armée. Ils ont besoin d'une pause. Pour être réaliste, ils ne vont pas guérir et retourner à l'école ou au travail, si on les pousse à dépasser leurs limites au point de causer plus de lésions. Je ne comprends pas d'où sort cette méthodologie, à moins qu'il y ait des objectifs cachés.

Nous devons également réfléchir aux statistiques de toutes ces choses, et nous devons faire très attention à ne pas trop applaudir les chiffres positifs, car, en général, en tant que fournisseurs ayant des principes éthiques, nous devons rester prudents. Nous pouvons être optimistes, mais nous devons être réalistes et objectifs quant à la manière dont les choses sont évaluées.

La validité interne du programme est toujours incertaine, pour moi. En même temps, je ne condamne pas le programme, car j'ai entendu parler de certaines expériences vraiment excellentes. Cependant, en aucun cas, je ne veux que cela soit mal interprété, car nous voyons encore beaucoup de choses qui ne sont pas dans l'intérêt supérieur de ces clients.

• (1800)

[Français]

Tatiana Auguste: Si je comprends bien ce que vous dites, il y a justement ces aspects à améliorer, selon vous, mais vous voyez aussi que des gens ont vraiment pu avoir une bonne expérience de ce programme.

[Traduction]

Natalie Gillis: En ce qui concerne les expériences positives, encore une fois, c'est un nombre très limité, d'après ce que je comprends. Je tiens à le clarifier. Je ne veux pas que quiconque pense que nous allons trop vite, mais j'honorerai toujours les expériences authentiques que les gens ont vécues, car c'est ce que nous recherchons. Lorsque la majorité fait toujours face à ces expériences catastrophiques, je pense que nous essayons toujours de trouver cet équilibre.

Lorsqu'on évalue un programme, même dans le manuscrit non publié que Mme Henson et moi avons rédigé avant notre publication à McGill, nous devons faire preuve d'un grand parti pris et chercher l'équilibre. C'est la bonne chose à faire.

[Français]

Tatiana Auguste: Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup.

[Traduction]

Mme Gaudreau s'adressera à vous en français. Je tiens à m'assurer que vous êtes prêts.

[Français]

Madame Gaudreau, vous avez la parole pour six minutes.

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je me permets de mentionner que, si nous faisons cette étude, c'est non seulement parce que c'est important, mais c'est aussi parce que la situation n'est pas parfaite. Si ce l'était, nous ne serions pas ici. Ça n'a pas besoin de toucher 10 000 personnes ou 75 000 personnes; même si c'est problématique pour une seule personne, c'est déjà une personne de trop qui subit la situation. Je suis un peu tannée qu'on lance des affirmations disant que les choses vont quand même bien. C'est tant mieux si c'est le cas pour certains, car c'est ce qu'on veut, mais on veut que ce soit bien pour tous. Vous êtes importants.

Ma question s'adresse à Mme Gillis.

Dans le rapport dont on a parlé la semaine dernière, on dit que cette thérapie peut même nuire à des vétérans. Est-ce possible?

[Traduction]

Natalie Gillis: Pourriez-vous préciser de quelle thérapie il s'agit?

C'est ma mémoire qui fait défaut; excusez-moi.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Je parle du programme.

[Traduction]

Natalie Gillis: C'est le programme. Bon. Je suis désolée.

La réhabilitation thérapeutique devrait se concentrer sur ce que les gens sont en mesure de faire. Je collabore avec des cliniques thérapeutiques afin de me tenir au courant des taux de réussite de nos clients. Lorsqu'on adopte une approche fondée sur le travail d'équipe, les vétérans se sentent mieux. S'ils ont des crises de panique avant d'entrer dans leur séance ou autre chose...

J'ai dû travailler longuement avec mes clients qui ont des taux énormément élevés de douleur physique. Ils ont peur de marcher. Ils ont peur de faire quoi que ce soit.

J'ai travaillé avec des vétérans qui étaient démobilisés depuis des années, et qui ont ensuite commencé à venir me voir. Je dois d'abord les habituer à venir me voir. Ils font les cent pas dans la pièce. Tant qu'ils ne seront pas à leur aise, vous ne pourrez pas entamer une véritable thérapie. Je suis désolée, mais je vais dire les choses comme elles sont.

Avec le temps, je bâtis cette équipe avec eux: physiothérapeute, massothérapeute, chiropraticien et ainsi de suite. Ils commencent à se stabiliser et se sentent plus en confiance, dirais-je, pour effectuer les mouvements nécessaires à leur réadaptation physique.

S'il n'y a pas d'équipe là pour les aider, oubliez ça. Vous n'obtiendrez aucun résultat, rien du tout. Je crois que cela doit être pris en considération, encore une fois, en plus de tout le reste.

Ils sont fatigués. Ils sont épuisés, et cela ne leur permet pas de se réadapter. C'est destructeur. Cela leur cause d'autres blessures.

• (1805)

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Il faut de l'adaptabilité. Il faut humaniser et comprendre l'autre.

Je pense qu'il faut faire un examen de conscience, particulièrement à la lumière du rapport dont on nous a fait état. J'étais sans mots lorsqu'on a même quantifié et qualifié ce qu'il en coûterait de faire un changement. Comme je l'ai dit la dernière fois, c'est une question de volonté politique. Ce n'est pas parce qu'on n'a pas les sous ou qu'on ne peut pas réinvestir. On est justement au moment où il faut réfléchir, agir et changer de cap si c'est nécessaire. Il y a effectivement de bonnes expériences, même si nous parlons de ce qui va moins bien.

Je voudrais justement continuer en parlant de la transparence et de la confiance. J'ai une question à poser à M. Banks à ce sujet.

Monsieur Banks, vous n'avez peut-être pas lu le rapport, mais on y parle d'un manque de transparence qui mine la confiance envers le programme des PSRVC.

Vous échangez aussi avec d'autres vétérans. Selon ces échanges, jusqu'à quel point le niveau de confiance des anciens combattants envers le programme est-il devenu un problème thérapeutique?

[Traduction]

Christopher Banks: Je suis désolé. J'ai entendu très faiblement la dernière partie de l'interprétation.

[Français]

La présidente: Madame Gaudreau, pouvez-vous répéter la dernière partie de votre question?

Marie-Hélène Gaudreau: Oui.

Selon les échanges que vous avez eus avec les vétérans, jusqu'à quel point la confiance envers Anciens Combattants Canada et envers le programme est-elle devenue un problème thérapeutique en soi?

[Traduction]

Christopher Banks: Une partie du manque de confiance tient au fait qu'il s'agit d'un contrat en place depuis quatre ans administré par les Partenaires des services de réadaptation aux vétérans canadiens et depuis huit ans par le titulaire précédent, les Services de réadaptation professionnelle pour les vétérans canadiens. Tout le monde sait déjà à quel point ce programme ne fonctionne pas.

Tout le monde a fait le lien entre les titulaires actuels du contrat Lifemark, Loblaw's, le scandale du cartel du pain, l'inflation par les profits et le mauvais étiquetage des produits canadiens à l'épicerie. Tout le monde sait qui sont ces gens et tout le monde connaît leur réputation. C'est connu partout au Canada.

Lorsque les vétérans voient cela, ils disent: « Ces gens-là? » Ils ne leur feront pas confiance. Jamais.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: J'ai une dernière question. C'est en ce qui concerne les acteurs qui travaillent dans ce programme, dont les thérapeutes.

Je l'ai entendu un peu de votre part, madame Gillis, mais est-ce que ça prend une formation particulière ou est-ce qu'on peut se présenter comme un thérapeute qualifié pour ces gens?

[Traduction]

La présidente: Vous avez 40 secondes.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Vous devez cependant tenir compte des 30 secondes que j'ai perdues en raison de l'interprétation, madame la présidente.

[Traduction]

Natalie Gillis: Pour ce qui est de la formation spécialisée, je crois qu'il doit y avoir une offre beaucoup plus solide que les modules proposés dans la formation des PSRVC.

Lorsque je me suis inscrite — en 2002, si ma mémoire est bonne, avant de partir à mon compte —, il y avait quatre petits modules pour s'y retrouver dans le groupe démographique des militaires.

Lorsque je parle à des gens ou simplement à des collègues en général qui souhaitent intervenir auprès de ce groupe démographique, je leur dis qu'ils ne peuvent pas se contenter de lire des choses. Ils ne peuvent pas simplement les étudier. Ils doivent aller sur le terrain, se porter bénévoles et apprendre à les connaître pendant au moins 10 à 15 ans. Il faut avoir la ténacité nécessaire pour composer avec l'énergie que ces personnes apportent avec elles. Je ne plaisante pas.

Nous devons réfléchir aux traumatismes vicariants, aux traumatismes directs et à tout ce qui peut en découler. Si des personnes au bon cœur proposent d'offrir leur soutien et ne sont pas préparées, si quelqu'un passe une mauvaise journée, la personne sera traumatisée à nouveau. C'est ce dont je parlais plus tôt. Je m'inquiète pour toutes les personnes qui travaillent auprès de ce groupe démographique qui a besoin de beaucoup de soutien. Je le dirai ainsi. Ces contacts peuvent être très dommageables pour d'autres personnes. Il faut également tenir compte des cas de transfert et de contre-transfert. Je les aborderai peut-être un peu plus tard.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous sommes au deuxième tour, avec M. Tolmie pour cinq minutes.

Fraser Tolmie: Merci à nos invités.

Madame Gillis, je vous remercie des commentaires que vous avez formulés dans votre déclaration liminaire qui reconnaissent l'intention et la raison de ce que nous faisons.

Changement de sujet, j'aimerais exprimer une déception que j'ai eue récemment. J'ai vu des militaires être exhibés devant les médias. Lors de l'annonce concernant les Snowbirds, on leur a essentiellement dit qu'ils allaient perdre leur emploi l'an prochain. Nous traitons nos militaires en service en leur disant qu'ils vont perdre leur emploi, puis nous nous réunissons devant le monument — comme M. Banks l'a récemment mentionné — et n'avons aucune reconnaissance que ce soit.

Ces gens-là s'y prennent très mal. On parade nos vétérans devant le monument, mais on ne fait pas d'annonce pour dire qu'on met fin aux Snowbirds. Ils n'ont pas compris l'importance de ce qu'ils signifient pour les Canadiens. Nous n'avons pas ici les monuments érigés en Europe pour le sang versé. Notre seul point de repère, ce sont les Snowbirds.

Monsieur Banks, j'aimerais connaître votre avis à propos du monument, de ce que nous aurions pu mieux faire et de la façon de mieux traiter nos militaires.

• (1810)

Christopher Banks: Tout d'abord, j'aimerais parler brièvement des Snowbirds. Ces décisions-là ne se prennent pas en vase clos. Les Snowbirds, le monument, tout ce qui est mis de l'avant dans le cas de la révision des distinctions honorifiques, la santé mentale des familles et l'ensemble de ces enjeux ne se déroulent pas isolément les uns des autres.

Il se produit une érosion sociale, où nous perdons le tissu social qui nous unit les uns les autres. Ce n'est pas l'accumulation des contrats qui va régler le problème si nous n'avons pas la communauté pour nous rassembler, que ce soit autour du monument, des Snowbirds ou du prochain élément à être sacrifié.

Fraser Tolmie: Je vous remercie de votre réponse.

Lors de votre déclaration liminaire, vous avez brandi un document. Pourriez-vous nous en dire davantage et l'expliquer plus en profondeur, et nous parler un peu des plaintes qui sont déposées, mais qui demeurent lettres mortes?

Christopher Banks: Pour que je puisse m'assurer d'avoir bien compris... vous parlez du dossier des plaintes ou de l'analyse des médias sociaux? Les deux regorgent de plaintes.

Fraser Tolmie: Parlons des deux.

Christopher Banks: En écoutant les témoignages précédents concernant la présente étude, j'en suis venu à l'évidence qu'il existe un écart de compréhension entre ce qui est dit et ce qui est exprimé au sein de la communauté des vétérans. De notre côté, nous ne le rendons pas public. Nous gardons tout pour nous.

Pour combler cette lacune, je suis allé en ligne. J'ai effectué une recherche et analysé les résultats. J'ai trouvé 1 600 commentaires et 77 publications. Une très grande majorité d'entre eux étaient négatifs, même lorsqu'une personne disait, de façon tout à fait naturelle, « Je demande de l'aide. » Quand on commence à les lire, à la fin de l'appel à l'aide, les gens disent: « C'est n'importe quoi. Comment cela peut-il arriver? Est-ce que quelqu'un d'autre vit la même chose? »

Il y a des dizaines, des centaines de commentaires disant: « Oui, moi aussi. Oui, c'est exactement ce qui m'est arrivé. Accrochez-vous, parce que ça va empirer. » C'est un des commentaires que j'ai reçus il y a quelques années lorsque je traversais ce processus. J'étais au bout du rouleau, et je me suis tourné vers les médias sociaux pour demander de l'aide. Un commentaire que j'ai reçu était: « Accrochez-vous; ça va empirer. »

En ce qui concerne l'analyse des médias sociaux, ce sont les sentiments de la communauté des vétérans. J'ai inclus une grande partie des commentaires accessibles au public, mais aucun des commentaires du groupe privé.

L'autre document — celui qui a été obtenu par l'entremise du système d'AIPRP — concerne une période de plaintes de quatre ans qu'ACC dit ne jamais avoir reçues. On voit, dans le dossier, courriel après courriel, de longues discussions au sujet des commentaires qu'ACC affirmait ne pas exister.

Fraser Tolmie: Merci.

Madame Gillis, je vais manquer de temps, mais vous avez évoqué l'importance d'une relation avec les vétérans. Ce que j'entends, c'est que des vétérans se voient forcés de rompre la relation qu'ils ont avec leur fournisseur de soins.

Quel est votre avis à ce sujet?

Natalie Gillis: Je pense que c'est très inhumain. Je suis bien contente d'être passée chez Staples plus tôt aujourd'hui. J'ai fourni au Comité un seul exemple parmi les nombreux documents disponibles. Il y a ici 119 pages qui décrivent les normes de pratique de l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie. On y traite notamment de la conduite professionnelle, en précisant que nous devons prendre soin de nous-mêmes. J'ai également un document sur la fin d'une psychothérapie. Il y a de nombreux éléments à examiner ici, tous publiés l'an dernier.

• (1815)

Fraser Tolmie: En recevrons-nous des copies?

Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Tolmie.

Le prochain est M. Fanjoy, pour cinq minutes.

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Merci. Sergent Banks, je suis heureux de vous revoir. Vous avez parlé de la confiance et du manque de confiance.

La présidente: Monsieur Fanjoy, je dois vous interrompre, et nous allons arrêter le temps.

Pourriez-vous baisser un peu votre micro? Il y a un problème de son.

Nous suspendons très brièvement les travaux, monsieur Fanjoy, afin que quelqu'un communique avec vous pour vérifier si votre son est bon.

• (1815)

(Pause)

• (1815)

[Français]

La présidente: Nous reprenons la séance.

[Traduction]

J'invite M. Clark à commencer sa période de questions de cinq minutes.

Braedon Clark: Merci à nos témoins d'être ici cet après-midi.

Monsieur Banks, merci de votre service et de votre passion éminente pour la communauté des vétérans. Je trouve cela vraiment admirable.

Lors de la série de questions précédente, vous avez affirmé qu'un grand nombre des problèmes que vous constatez concernent la confiance. Je pense que vous avez dit que la confiance ne sera jamais là en vertu du modèle actuel. Je me demande, puisque la confiance est très... On dit que lorsqu'on la perd, il est difficile de la récupérer dans quoi que ce soit. De notre point de vue, vous avez très bien exposé cet après-midi ce que vous considérez comme les problèmes... et ils semblent être très bien enracinés, je dirais.

Selon vous, quels éléments devrions-nous prendre en considération lorsque nous commencerons à élaborer notre rapport? Que devons-nous faire mieux pour aider les gens comme vous et d'autres vétérans de l'ensemble du pays?

Christopher Banks: Je présume que nous irons de l'avant avec le programme dans l'avenir. Nous ne remettrons pas toutes les responsabilités sur le dos d'Anciens Combattants.

Dans ce contexte, on doit énoncer très clairement dans le libellé du contrat quelles sont les responsabilités et quels délais sont acceptables, car ils sont beaucoup trop serrés. Quels pouvoirs les spécialistes de services de réadaptation et les dirigeants du fournisseur exerceront-ils sur les vétérans, sur nos prestations et sur la gestion de nos dossiers?

Il ne peut y avoir de dispositions autorisant ACC à annuler une décision médicale, en aucun cas, dans quelque circonstance que ce soit. Ce n'est pas important si la poursuite du programme va coûter 10 fois plus que ce qu'elle coûterait au prochain vétéran. ACC est ici pour offrir des services de réadaptation, alors que le ministère s'en acquitte, ou qu'il cesse de prétendre de le faire.

Braedon Clark: Une chose qui est ressortie dans toutes les études que nous avons menées depuis que je siège au Comité est que la communauté des vétérans est extrêmement diversifiée. Je parle non pas simplement du point de vue du genre, de la race ou de l'âge, mais aussi de l'expérience.

Il y a l'expérience de combat. Il y a les déploiements à l'étranger. Ce n'est peut-être pas le cas d'autres vétérans, ou peut-être qu'ils œuvraient dans un service différent.

Comment créer un système qui répond aux besoins de tous ces groupes?

C'est un grand défi. Je sais que c'est une question difficile. Comment peut-on mettre en place des mesures qui soutiennent efficacement à la fois quelqu'un qui a effectué des missions en Bosnie et en Afghanistan, comme vous, et quelqu'un qui, peut-être, a passé la majeure partie de sa carrière en poste ici au pays?

• (1820)

Christopher Banks: Honnêtement, cela ne devrait absolument rien changer que l'on parle d'un agent des forces spéciales de premier niveau, d'un fantassin formé au combat ou de quelqu'un qui s'est simplement blessé à l'entraînement. Cela arrive des milliers de fois par année. Leur expérience n'a aucune importance. Ce qui compte, ce sont les blessures subies et leur guérison. Rien d'autre n'a d'importance et rien d'autre ne devrait compter.

Braedon Clark: Je vous remercie de votre réponse. Elle est très utile pour nous aider à réfléchir à la manière d'élaborer un système. Si nous devons en créer un qui s'applique de façon générale, plutôt qu'un système qui pourrait s'appliquer à 700 types de personnes différentes, ce dernier cas serait plus difficile. Je le reconnais.

Je pense qu'il reste environ une minute et 20 secondes. Je vais céder la parole à Mme Royer si elle souhaite aussi poser une question.

Zoe Royer: Très bien, la voici.

Sergent, merci de votre formidable service.

Madame Gillis, sergent, vous êtes deux témoins remarquables. Je ne pourrai pas vous rendre justice. Je ne tiens en aucun cas à diminuer vos expériences incroyables et votre contribution.

Madame Gillis, j'aimerais savoir ceci: si vous deviez concevoir le système à partir de rien, qu'est-ce qui constituerait selon vous un programme de réadaptation efficace? À quoi cela ressemblerait-il?

Natalie Gillis: Tout d'abord, je demanderais aux gestionnaires des cas d'ACC d'évaluer véritablement les vétérans pour voir s'ils sont prêts à être réadaptés. Ce n'est pas hypercomplexe.

Vous n'allez pas envoyer quelqu'un outre-mer, à l'époque de l'Afghanistan, par exemple, s'il n'est pas suffisamment entraîné. Lorsqu'on pense à toutes ces choses qu'on veut faire avec ces gens, cela n'a aucun sens. Ce que j'explique à mes clients, c'est que lorsqu'on veut s'attaquer à l'élément lié à la santé mentale, c'est presque la même chose que le système médical. La personne est-elle prête à subir une intervention? Quel travail doit-elle faire pour se préparer? Doit-elle perdre du poids? Doit-elle faire ceci? Cela? Va-t-elle survivre à l'intervention? Est-ce le bon moment de le faire?

C'est la même chose pour ce qui est de la santé mentale, du fait de retourner à l'école ou d'autres choses de ce genre. Je ne sais pas pourquoi cette question n'est pas plus souvent soulevée. Je pense que ce serait très efficace.

Zoe Royer: Est-ce que tout cet examen médical constitue la première étape? La formation et la supervision aussi, mais...

Natalie Gillis: Cela en fait partie.

Je suis désolée, mais je n'ai plus de temps.

Zoe Royer: Je sais qu'il y aura du temps pour des déclarations écrites par la suite, alors si vous le pouvez...

Natalie Gillis: Certainement.

Zoe Royer: Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Nous passons à Mme Gaudreau pour deux minutes et demie.

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais m'adresser rapidement aux témoins.

Vous avez donné beaucoup d'éléments de recommandations, et c'est ce que nous voulons faire ressortir dans notre rapport.

Ce que je comprends, c'est que ça a été très facile d'appliquer une uniformisation et une centralisation et d'opter pour un modèle qui suit la ligne. L'adaptabilité n'y paraît pas. Il y a aussi la formation. La liste est déjà très grande, mais j'aimerais quand même savoir si vous avez une autre recommandation.

Par exemple, j'ai bien compris qu'il y aurait un grand changement à apporter quant aux gestionnaires de dossier. Pouvez-vous me préciser ça un petit peu plus, madame Gillis?

[Traduction]

Natalie Gillis: Les changements pour quels...? Je suis désolée, mais l'interprétation...

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Je parle des gestionnaires de cas.

[Traduction]

Natalie Gillis: Ah, les gestionnaires de cas...

Il serait utile qu'un processus soit en place. Si les gens le souhaitent et sont réalistement capables de retourner à l'école, c'est nécessaire de le faire. On ne dit pas à quelqu'un d'aller patiner s'il ne sait même pas comment enfiler ses patins et les lacer. C'est vouer les gens à l'échec.

Lorsque vous faites cela à un vétéran... Je ne crois pas que nous ayons besoin d'avoir une discussion à ce sujet.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Qu'en est-il de vous, monsieur Banks? Je sais que vous avez une longue liste de recommandations dont vous avez envie de nous faire part.

[Traduction]

Christopher Banks: J'ai présenté pratiquement toutes mes recommandations.

Une chose dont j'aimerais me faire l'écho, dans les propos de Mme Gillis, est la partie du processus qui concerne le moment et l'aide. Quand on m'a assis là et que j'ai dû passer à travers ce processus, c'était le pire moment de ma vie. Mes blessures étaient encore très vives. J'étais très proche de me tuer, et il y avait une pile de dossiers. J'étais bon en administration, mais j'arrivais à peine à comprendre certaines des questions qu'on me posait. Lorsque j'ai demandé de l'aide, on m'a dit: « Non, fais-le. Tu as jusqu'à cette date. »

Il existe actuellement une approche descendante, alors que ce qu'il nous faut, c'est une approche ascendante. Cela doit être fondé sur les besoins, et non sur des incitatifs financiers.

• (1825)

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup. C'est vraiment important, ce que vous faites. Les vétérans nous regardent.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup, madame Gaudreau.

[Traduction]

Pour nos dernières questions, nous avons Mme Wagantall pour cinq minutes.

Cathay Wagantall: Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame la caporale-chef retirée Natalie Gillis, merci d'être parmi nous et d'apporter autant de cœur et de connaissances à notre étude.

Vous avez présenté au Comité un mémoire appuyé par 51 cliniciens de santé mentale de première ligne qui mettent en lumière les problèmes liés aux PSRVC. C'est ce que nous devons entendre.

Pourriez-vous s'il vous plaît résumer les réalités sur le terrain pour les fournisseurs de services en vertu du système actuel et nous dire pourquoi on doit agir immédiatement?

Natalie Gillis: Je dirai ceci. La première fois que j'ai rencontré M. Banks, nous avons passé trois heures autour d'un café à discuter de tout cela, alors je ne pourrai malheureusement pas tout résumer en quelques minutes.

Nous constatons encore que tout le monde ne fait pas nécessairement l'objet d'un renvoi à proprement parler. Je suis une prestataire hors réseau, et j'ai eu de bonnes comme de mauvaises expériences. Je tiens à le dire. Je peux souligner les bonnes; j'ai même transmis des commentaires aux superviseurs de certaines personnes, tant j'ai été impressionnée. Toutefois, à l'autre extrémité du spectre, j'ai aussi été témoin de comportements déplorables. J'ai dû intervenir à plusieurs reprises en situation de crise. Il y a simplement trop de choses à aborder, et nous n'avons pas le temps aujourd'hui.

Cathay Wagantall: Si vous voulez nous fournir plus de renseignements à ce sujet, ce serait formidable. Vous avez aussi dit une chose qui a vraiment attiré mon attention. Vous avez dit: « quand je reçois des renvois ». À quoi faites-vous référence? Qu'est-ce que cela signifie?

Natalie Gillis: Une chose dont nous avons parlé dans l'évaluation des données qualitatives, dans le manuscrit non publié qui vous avait été soumis avant notre publication à McGill... Cela portait sur le nombre de gens... J'ai ces données ici quelque part. Au total, 94 personnes ont participé, et 51 l'ont remplie. Nous ne savons pas vraiment pourquoi elles ne l'ont pas toutes remplie. Une hypothèse est qu'elles ne voulaient pas avoir de problèmes. Les gens craignent également les cliniciens. C'est la réalité.

Dans cette petite étude, 50 % des participants ont reçu un appel pour devenir affiliés aux PSRVC. Il y avait 24 fournisseurs externes comme moi. Je crois pouvoir dire que 62 % ont reçu des renvois; 11 personnes avaient deux clients, et 2 cliniciens en avaient 16 ou plus.

Il se passe une chose très intéressante. Je sais qu'un client m'a été envoyé pour un aiguillage en thérapie, puis on m'a dit, par ailleurs, que je n'existais apparemment pas dans le système, alors que j'y suis bel et bien. Il y a ce va-et-vient constant. Encore une fois, je ne peux pas l'affirmer avec certitude, car je suis peut-être enregistrée

sous le nom de ma clinique, et parfois cela se perd aussi, mais c'est une autre question.

Cathay Wagantall: C'est pourtant ce que nous avons entendu. Il semble qu'on choisisse les gagnants et les perdants quant à ceux qui peuvent faire partie du système. Pensez-vous que le fait que vous ayez une certaine perspective sur l'ensemble de cette question influence votre capacité de recevoir des renvois?

Natalie Gillis: Personnellement, cela ne m'inquiète pas, car j'ai un bon nombre de dossiers. J'ai des clients formidables. Lorsqu'il s'agit de personnes dont la charge de cas relève davantage du programme des PSRVC, on m'a décrit des situations où leurs clients leur sont littéralement arrachés. Ce sont les vétérans eux-mêmes qui le disent. Je ne peux pas parler en leur nom, car nous devons rester dans notre rôle de cliniciens, mais des gestionnaires de cliniques m'ont spontanément indiqué que l'un de leurs cliniciens avait perdu cinq clients au profit des PSRVC. Les vétérans en sont profondément bouleversés.

Cathay Wagantall: Je vais vous poser la question suivante, et j'aimerais aussi demander à M. Banks, si nous avons le temps, de répondre brièvement à la même question.

Les PSRVC font l'objet d'une analyse. Leur financement viendra à échéance en décembre, et il faut donc prendre une décision. J'ai entendu dire qu'elle a déjà été prise. J'espère que ce n'est pas le cas. Pour un véritable examen indépendant, quel est le rôle des vétérans? De mon point de vue, ils devraient fournir l'essentiel des commentaires. Quel est votre avis sur la manière dont cela devrait se faire? Je pense que vous avez aussi beaucoup à offrir.

• (1830)

Natalie Gillis: C'est un sujet extrêmement délicat, car s'ils interviennent alors qu'ils sont déjà en état de dérèglement, cela peut être troublant. Il existe de nombreux mécanismes permettant aux gens de signaler des griefs, des plaintes ou toutes autres préoccupations. Ils doivent alors raconter de nouveau leur histoire.

Cathay Wagantall: Vous dites qu'il existe pour eux des mécanismes leur permettant de signaler les griefs. Nous entendons dire qu'il n'y en a pas. Comment...?

Natalie Gillis: Permettez-moi de clarifier les choses. Je tiens à dire qu'il existe différents services. S'ils ont des problèmes avec les PSRVC ou ACC, ils peuvent s'adresser à l'ombudsman. Ils peuvent s'adresser à ACC ou à d'autres instances du même type.

Essentiellement, un vétéran doit être prêt à raconter son histoire.

Cathay Wagantall: C'est bon.

Monsieur Banks, vous avez 10 secondes. Je suis désolée.

La présidente: En fait, vous avez deux secondes, monsieur Banks.

Christopher Banks: ACC et les PSRVC doivent se mettre en retrait. Les vétérans doivent occuper une place centrale au sein du groupe. La formation pour les qualifications du spécialiste des services de réadaptation, les prestations de survivant et l'expérience client doivent être les principaux sujets abordés. Je souhaiterais me porter volontaire.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Banks.

J'offre les cinq dernières minutes à M. Fanjoy.

Monsieur Fanjoy, si nos interprètes nous disent que cela ne fonctionne pas, j'offrirai ces cinq minutes à quelqu'un à ma droite. Dites quelques mots avant de commencer à poser vos questions, s'il vous plaît, et nous verrons si cela fonctionne.

Bruce Fanjoy: D'accord.

Je tiens à remercier le sergent Banks et Mme Gillis de s'être joints à nous aujourd'hui.

[Français]

La présidente: On me fait signe que ça ne fonctionne pas bien.

[Traduction]

J'invite M. Clark à poser des questions pour cinq minutes.

Braedon Clark: Merci beaucoup, madame la présidente.

Encore une fois, je remercie les témoins de leur présence ici aujourd'hui.

Madame Gillis, l'essentiel de votre pratique se trouve au Nouveau-Brunswick, n'est-ce pas? Cependant, la plupart de vos clients se situent-ils au Nouveau-Brunswick, ou bien à l'échelle nationale? De quels types de groupes vous occupez-vous principalement? Viennent-ils principalement de la région ou d'ailleurs?

Natalie Gillis: Je dirais qu'ils viennent principalement de la région.

Maintenant, avec le counselling à distance, vous devez vous assurer d'être inscrit auprès de la province, car il existe différents ordres et exigences auxquels il faut se conformer sur le plan éthique. La plupart des personnes avec qui je travaille actuellement... Je dessers des gens de la région de St. Stephen jusqu'à Moncton. Essentiellement, c'est tout le Sud du Nouveau-Brunswick, où il existe, je dirais, un déficit de services.

J'ai fait du réseautage local pendant plus de 20 ans et j'ai constitué une liste d'endroits sûrs que j'ai déjà recommandés aux vétérans — « Ce groupe-ci est bon, et ce physiothérapeute-là est excellent ailleurs » — afin qu'ils n'aient pas à vivre du stress supplémentaire en cherchant quelqu'un. La communauté est importante pour eux.

Braedon Clark: Nous avons entendu parler — je ne me souviens plus si c'était dans cette étude ou dans une autre — de cas de vétérans qui... C'est un vaste pays, et les services n'y sont pas répartis de manière égale. On nous a parlé de personnes, en milieu rural de la Saskatchewan ou de l'Alberta, qui doivent conduire deux ou trois heures pour se rendre à leurs rendez-vous.

Constatez-vous cela aussi, dans votre expérience? Que peut-on faire pour éviter cette situation, afin que les gens puissent recevoir des services le plus près possible de chez eux?

Natalie Gillis: Le plus difficile, je dirais, c'est tout simplement la réalité géographique du Nouveau-Brunswick. Certains vivent en pleine forêt, alors ils doivent se rendre en ville. Ce n'est pas quelque chose que nous pouvons vraiment changer. Encore une fois, j'ai des clients qui vivent à l'extérieur de la ville, et comme je suis située au centre, je peux répondre à leurs besoins de cette façon. Pour ceux qui sont plus près de la ville, c'est moins stressant, parce qu'ils n'ont qu'un petit trajet à faire pour se rendre là où ils doivent aller. À part cela, c'est très difficile. Si on pense à l'emplacement des cliniques où les gens sont formés pour travailler auprès des vétérans...

Je n'aime pas orienter mes vétérans vers des personnes qui ne sont pas formées à leur réalité. Elles doivent être capables de lire entre les lignes lorsqu'un client n'est pas très loquace. Parfois, on les accuse de mentir alors qu'en réalité, ils ne font que masquer leurs émotions. Non. Il faut comprendre la science propre à cette personne. Il faut s'asseoir avec chaque personne. Où en est-elle rendue dans son parcours de santé? Quelles sont ses capacités de communication? Sait-elle même ce qu'elle ressent? J'utilise le cahier de la roue des émotions. Nous avons les six émotions de base au centre, comme la « colère », la « tristesse », etc. Je leur explique: « Maintenant, nous allons apprendre à connaître la famille élargie avec tous les autres, disons, descripteurs. » Quand je pense aux vétérans qui doivent faire valoir leurs besoins... S'ils ne peuvent pas les verbaliser parce qu'ils ont été réduits au silence pendant des dizaines d'années en raison de l'autoritarisme, soyons réalistes. Vous ne parlerez pas. Vous ne le ferez tout simplement pas.

Lorsqu'il est question de l'empathie cognitive dont je parlais plus tôt, on peut comprendre ce que ressent une personne, mais il faut vraiment l'intégrer et s'asseoir avec le vétéran. « Qu'est-ce qui se passe aujourd'hui? » S'ils ont l'impression qu'on les pousse à aller quelque part contre leur volonté, ce n'est pas bon. Ce n'est pas sain. Ce n'est pas ainsi qu'on met en place et favorise une communication et des relations saines. Ce n'est pas de la réadaptation.

• (1835)

Braedon Clark: Vous avez mentionné, madame Gillis, l'expression « formé à la réalité des vétérans ». Je pense que vous étiez justement en train d'aborder ces points. C'est quelque chose que nous entendons constamment, d'une étude à l'autre et dans tous les domaines que nous examinons au sein du Comité. Selon vous, quelle est la qualité numéro un d'une personne véritablement formée à la réalité des vétérans? Quel est, à vos yeux, l'élément essentiel pour s'assurer qu'elle rejoint réellement les vétérans là où ils se trouvent et qu'elle les aide de manière adaptée à leur réalité?

Natalie Gillis: Je pourrais probablement reprendre certains des éléments que j'ai mentionnés plus tôt. Il faut d'abord une maturité de base et ne pas être égocentrique ou combatif. Ils en ont déjà suffisamment vécu. Vous devez être un lieu sûr pour eux. Ma clinique est aménagée comme une ferme moderne. Je les fais contribuer à cet espace, parce que c'est le leur. Ce sont eux qui viennent à nous. Il ne s'agit pas de ce que nous voulons pour eux.

La formation offerte par le Réseau de transition des vétérans est gratuite. M. Thorne était ici il y a quelques semaines. J'étais d'ailleurs contente qu'il ait été questionné. Je ne comprends pas pourquoi ces ressources ne sont pas utilisées. Le RTV existe depuis plus de 20 ans. Cela n'a aucun sens. Et ce n'est qu'une des ressources disponibles.

Atlas offre aussi des ressources gratuites. J'y suis d'ailleurs inscrite. Je suis constamment en train d'explorer différentes possibilités de perfectionnement. Je ne comprends pas pourquoi ces outils ne sont pas utilisés. Ils sont gratuits. On aime généralement les choses gratuites, tout de même. Il y a généralement un coût associé au maintien de la licence. Il faut cumuler un certain nombre d'heures.

Quand on me confie la gestion de crise, en plus de tout le reste, je suis la concierge. Je fais tout. Quand je travaille à mon compte, je suis épuisée. Sans une équipe autour de moi, ça ne fonctionne pas.

La présidente: Sur ce, merci beaucoup.

Braedon Clark: Merci beaucoup.

La présidente: J'aimerais remercier nos deux témoins d'aujourd'hui. Merci de votre service et de la poursuite des services que vous offrez.

Avant que je ne lève la séance, le greffier a fait circuler un budget pour l'étude sur l'expérience des vétérans noirs, d'un montant de 6 750 \$.

Le Comité souhaite-t-il adopter ce budget?

Des députés: D'accord.

La présidente: Merci.

[Français]

Notre prochaine réunion aura lieu le lundi 8 juin, de midi à 13 heures. Comme l'assermentation de la nouvelle gouverneure générale aura lieu plus tôt ce matin-là, nous allons nous réunir pour une heure pour entendre des témoins dans le cadre de notre suivi du contrat des services de réadaptation accordé aux PSRVC.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>